

VILLES

LaSalle

police

---

*Archives Municipales  
de Montréal*

---

Si vous vous dépos-  
sez de ce document  
veuillez en prévenir  
sans retard  
L'ARCHIVISTE

If you give away this  
document, please ad-  
vise, without delay,  
the  
ARCHIVIST

0 3 0 0 0 0 0 0 0 0 0

**CE DOSSIER CONTIENT  
PLUSIEURS DOCUMENTS  
ILLISIBLES**

Pour un bon service d'ambulance

# Montréal n'a qu'à imiter les municipalités de la banlieue

(Par Pierre Léger)

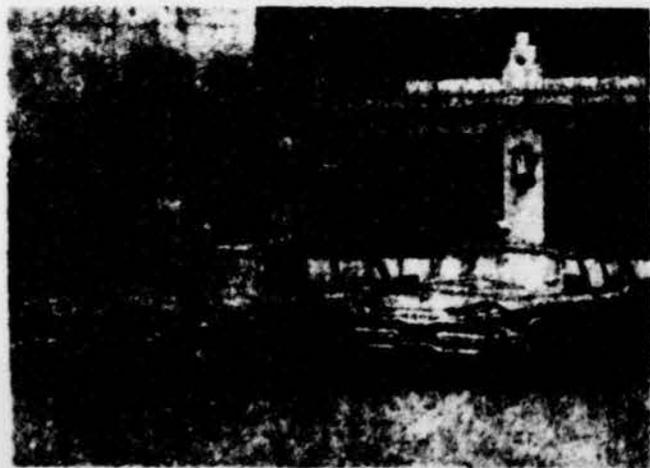
Le maire de Ville LaSalle, municipalité de la région métropolitaine voisine de Verdun, est un médecin, le Dr Maurice Lacharité. Cette coïncidence heureuse n'est évidemment pas étrangère au fait que Ville LaSalle possède son propre service d'ambulance municipale (gratuit) depuis le 1er août 1954. Autre coïncidence... moins heureuse: au même moment, un Comité spécial (dont "Le Petit Journal" parlait la semaine dernière) pressait la ville de Montréal, la métropole, de créer son propre service d'ambulance d'urgence. Montréal commence à peine à répondre à ce SOS des blessés de la rue...

Mais qu'à Ville LaSalle, l'administration municipale dirigée par le maire Lacharité (un nom populaire) le bureau d'hygiène ou service de santé dirigé par le Dr Jean-Guy Bonnier et le service de la police dirigé par le chef J.-O. Tremblay, exploitent depuis 5 ans un service d'ambulance qui ressemble étrangement en bien des points, aux nombreuses résolutions parvenues en ce sens au Comité exécutif de Montréal.

## Deux à trois minutes

Ville LaSalle possède deux wagonnettes qui constituent en quelque sorte des radio-patrouilles ambulancières. Ces deux voitures, affectées à la circulation et à la surveillance publique dans les rues de la municipalité, accourent sur les lieux d'un accident, survenu dans les limites de leur territoire, aussitôt que les officiers de police à bord en sont prévenus par radio. Les autorités de Ville LaSalle, tenant un rapport minutieux de leur service d'ambulance, sont en mesure d'affirmer que leurs wagonnettes ne prennent, en moyenne, que de deux à trois minutes pour porter secours à un blessé de la rue, où qu'il soit dans Ville LaSalle! Et comme on nous le signalait au service de police de Ville LaSalle, la victime arrive même à l'hôpital en-dedans de 10 minutes.

A quoi tient l'excellence de ce service? Tout d'abord, il n'y a pas de médecins à bord des wagonnettes de cette municipalité. Elles sont occupées par des officiers de police qui ont suivi un cours de secourisme de la brigade ambulancière St-Jean, et qui ne sollicitent l'assistance du médecin sur les



Les deux wagonnettes de la police de Ville LaSalle, servant à la fois d'ambulances et de radios-patrouilles, sont prêtes, jour et nuit, à répondre à tout appel d'urgence.

lieux de l'accident que dans les cas extrêmement graves. Là encore, chaque médecin de Ville LaSalle a sa "fin de semaine de garde", et le poste de police tient une liste complète des médecins locaux et des jours de surveillance qui leur reviennent. Les délais prolongés étant éliminés, une des wagonnettes étant désignée

civile, d'un équipement pour premiers soins et d'un resuscitateur avec réservoir d'oxygène. Enfin, le service d'ambulance municipal de Ville LaSalle est gratuit pour les résidents de cette municipalité. Du 1er août 1954 au 1er juillet 1959, les deux wagonnettes ont transporté un total de 1.441 citoyens aux hôpitaux surtout, et parfois au bureau d'un médecin ou à domicile. Quant au resuscitateur avec oxygène, les secouristes ont dû y recourir à 83 occasions différentes.

"Et nous sommes convaincus d'avoir épargné des vies", nous dit le lieutenant Giguère de Ville LaSalle, en l'absence du chef de police Tremblay. Le lieutenant Giguère poursuit: "L'an dernier seulement, nous avons transporté 500 personnes. Le public est très satisfait de ce service, à preuve les lettres que des citoyens nous ont fait parvenir pour nous exprimer leur enthousiasme... Ouf, l'usage de la sirène et la vitesse des wagonnettes-ambulances sont laissés aux jugements des constables qui les conduisent", termine le lieutenant.

On objectera que Ville LaSalle n'est pas Montréal... qu'on n'y trouve pas les mêmes problèmes, etc. Ville LaSalle ne possède pas les 21 postes de police de la métropole, ni les 14 wagonnettes qu'on y mettra bientôt en service. Il n'y a pas de raison que la même expérience faite à l'échelle de cette jeune et prospère municipalité ne réussisse point à l'échelle de Montréal. Tout comme un certain nombre de municipalités de la rive Sud s'accordaient, il y a quelques années, un service d'ambulance public commun.

Ville LaSalle figure honorablement sur la carte des zones d'ambulance.



Dr LACHARITE

...médecin, puis maire.

pour le rapport de l'accident et l'autre pour le transport de la victime, les blessés n'attendent pas indûment et sont transportés en hâte soit à l'hôpital Général de Verdun, soit à St-Joseph de Lachine. A la police de Ville LaSalle, on nous rapporte qu'aucune difficulté n'est survenue avec ces hôpitaux en ce qui regarde l'admission des blessés de la rue.

D'un autre côté, ces voitures d'ambulance et de radio-patrouille sont pourvues, outre la



Deux officiers de police diplômés en secourisme de la brigade ambulancière St-Jean; une civile et un policier descendant le resuscitateur avec le bonnet d'oxygène; le matériel à premiers soins (qu'on ne voit pas ci-dessus); et la wagonnette-ambulance. Voilà la synthèse du service municipal d'ambulance organisé par (Montréal), pardon par Ville LaSalle dès 1954. (Photos Roger Lamoignon)

LE PETIT JOURNAL  
JUL 12 1959

*Tes. M.  
ville LaSalle*

VILLE LA SALLE

## Nouveau système public d'alerte

On a inauguré, hier, à Ville LaSalle, un nouveau système téléphonique municipal pour alerter le service de police ou la brigade des pompiers en cas d'urgence. Ce système repose sur 86 appareils téléphoniques spéciaux reliés directement au nouveau quartier général du service de police et pompiers de la municipalité.

Installés dans des boîtes de couleur rouge vif, 76 de ces appareils de téléphone sont situés sur des terrains de la ville. Les dix autres ont été installés sur la propriété d'entreprises privées, ce qui constitue un précédent dans l'est du Canada.

Des systèmes d'alerte semblables desservent déjà Montréal, Verdun, Hampstead, Pointe-aux-Trembles et Saint-Michel.

Le nouveau système d'alerte vient compléter le service de radiotéléphone à deux sens utilisé jusqu'à maintenant à Ville LaSalle.

Selon le chef de police et de pompiers Irénée Tremblay, le nouveau système d'alerte améliorera de cent pour cent l'efficacité de la police et des pompiers dans leur mission de protéger la vie et la propriété des citoyens.

Le quartier général des deux services disposera à l'avenir de 400 lignes téléphoniques pour les appels d'urgence, 20 pour les appels réguliers et 30 pour les appels personnels.

Oès que quelqu'un lève la récepteur d'un téléphone du nouveau réseau d'alerte, une ampoule électrique s'allume automatiquement sur le tableau de distribution du quartier général. Ayant noté l'appel d'urgence, le préposé transmet immédiatement par radiotéléphone les directives à celui ou ceux pouvant le mieux prendre la situation en mains.

C'est le maire de Ville LaSalle, le docteur Maurice Lacharité, qui a officiellement inauguré hier le nouveau système d'alerte, installé par la compagnie de téléphone Bell.



Un agent de police, dans son ambulance-patrouille apprend par son radio-téléphone qu'il doit se diriger vers la scène d'un accident.

de l'aide avec ces appareils est un des avantages les plus importants. Souvent, un temps précieux peut être perdu à chercher un numéro de téléphone dans les cas d'urgence. Avec ces téléphones, nous n'avons qu'à soulever le récepteur pour établir la communication, et même si la personne qui se sert de l'appareil ne peut parler, le seul fait de soulever le récepteur indique un appel au secours à tel endroit."

M. Connors a ajouté que lors de leur dernière visite, les inspecteurs d'assurance ont été vivement intéressés par le système d'alerte.

Pendant ce temps, le chef Tremblay continue sa campagne afin d'encourager d'autres industries à se prévaloir du service. Il croit qu'une rapidité accrue dans les communications avec la police et le service des incendies amélioreraient beaucoup les mesures de sécurité prises par chaque industrie.

tection des individus, des propriétés et des industries était l'un des problèmes sérieux auxquels les autorités municipales devaient faire face. La situation était d'autant plus sérieuse que la ville couvre un territoire très vaste et que certaines parties sont très peu peuplées.

Cependant, l'administration municipale en coopération avec les directeurs des services de la police et des incendies ont trouvé. Ils ont fait installer un poste de commande qui est le centre d'un nouveau système d'alerte en cas d'urgence dans les nouveaux quartiers généraux de ces deux services dont inaugurés récemment. Voici les caractéristiques de ce système. L'installation comporte 76 téléphones d'urgence logés dans des boîtes de couleur rouge vif et marqués "FEU-POLICE". Ces téléphones ne comprennent ni cadran, ni boutons. En décrochant le récepteur, un signal s'allume au poste de commande, et le préposé de service n'a qu'à appuyer sur un bouton pour entrer en communication avec la personne qui appelle. Comme complément au système, chaque véhicule du service de la police et des incendies est relié au quartier général par radiotéléphone, une autre installation de la compagnie Bell.

Le tableau de commande d'une capacité de 400 lignes d'urgence, en plus de 20 lignes pour recevoir les appels réguliers et 30 pour appeler, comporte un dispositif qui enregistre automatiquement l'heure, la date, et le numéro de la boîte d'où provient l'appel. On peut aussi brancher à ce tableau un appareil pour enregistrer les conversations téléphoniques. Cet avantage se révèle très pratique pour le dépistage des fausses alarmes et peut aussi servir à prouver qu'on a bien répondu à un appel.

Le chef de police de LaSalle M. Irénée Tremblay, est un partisan convaincu du nouveau système d'alerte. "En plus d'être une arme efficace contre le crime", a-t-il déclaré, "le système devrait améliorer de cent pour cent nos moyens de protection de la personne et de la propriété."

M. Tremblay voit aussi un autre avantage à cette installation: "En plusieurs occasions, la rapidité à se porter au secours de quelqu'un est une question de vie et de mort pour cette personne. L'on s'entend dire souvent dans les hôpitaux que la promptitude avec laquelle une personne nécessitant des soins a été transportée à l'hôpital, lui a sauvé la vie."

Ces téléphones peuvent servir en

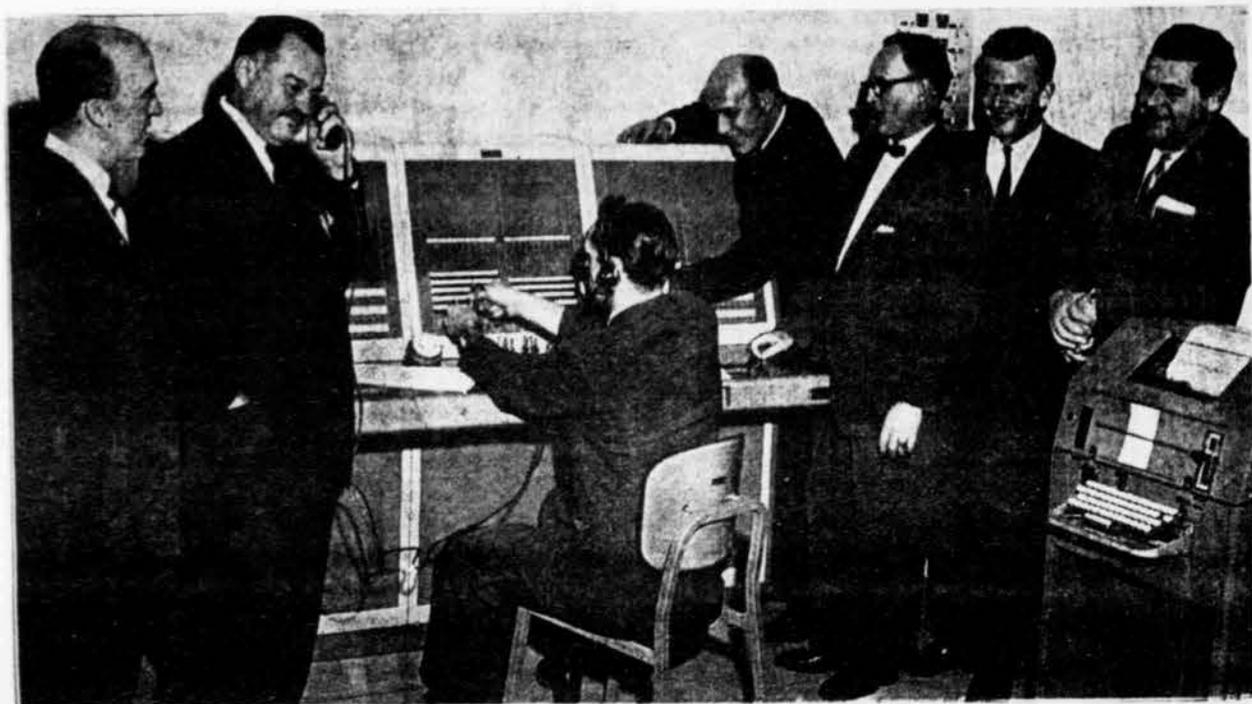
plusieurs autres occasions. Par exemple en constatant un bris dans un tuyau d'égout, une personne n'aurait qu'à se servir d'un de ces appareils pour rapporter la chose. On pourrait ainsi sur-le-champ entreprendre les travaux de réparation. Par ailleurs, le policier peut se servir aussi de ces téléphones pour communiquer avec ses supérieurs au cours de sa ronde.

LaSalle est la seule cité des provinces de Québec et d'Ontario dont le système d'alerte est conçu pour protéger l'industrie privée.

Le Chef Tremblay a convaincu sept manufacturiers de se prévaloir des avantages du nouveau système. Il croit que l'installation des téléphones d'urgence dans les manufactures sera très efficace en cas d'accidents, et fournira un moyen de plus pour enrayer les actes criminels.

A l'opposé des appareils installés dans des endroits publics, ceux destinés au service de l'industrie privée (sauf dans le cas de la maison Monsanto) sont tous placés dans des endroits stratégiques à l'intérieur des édifices. L'installation en a été très bien accueillie par toutes ces industries.

"Une excellente idée," a déclaré M. Cyril Connors directeur de la manufacture chez Helen Curtis. "La facilité avec laquelle nous pouvons demander



Son honneur, le Dr. Maurice Lacharité, maire de LaSalle visite avec les échevins le quartier général du service de la police et des incendies, équipé d'un système de télécommunications ultra-moderne. De g. à d., on reconnaît: M. G. LAWRENCE, M. L. DUMAIS, M. J. SERRE, M. I. CHARBONNEAU, M. J. OUELLETTE et G. RAYMOND, échevins.

En  
LaSalle

## Excellent système de télécommunications installé à LA SALLE

L'installation comporte 76 téléphones d'urgence placés aux principaux carrefours à travers la ville. Sept entreprises industrielles sont également protégées par le même service, par des postes installés à l'intérieur de leurs bâtiments.

Récemment un appel d'urgence parvint aux quartiers généraux du service de la police et des incendies à LaSalle, Qué. . . un piéton venait de se blesser à proximité d'une manufacture de cette municipalité. Dans l'espace de quelques secondes, le préposé de service était en communication avec une ambulance de la police, qui a son tour arriva sur les lieux en moins de cinq minutes.

Cet incident illustre bien le fonctionnement du système d'alerte en cas d'urgence nouvellement installé à cet endroit, situé près de Montréal. Une femme qui venait de quitter les bureaux de la maison Helen Curtis Ltd., fit une chute sur un trottoir glissant en se dirigeant vers l'arrêt d'autobus. Pendant qu'on la transportait, un employé décrocha le récepteur d'un téléphone d'urgence obtenant ainsi immédiatement, la communication avec le service de la police. Par radiotéléphone, l'employé de service indiqua l'endroit de l'accident à une ambulance qui se trouvait dans les environs de la manufacture et, quelques minutes plus tard, celle-ci arrivait sur les lieux.

LaSalle comme toutes les villes en banlieue de Montréal a connu une expansion rapide au cours des dix dernières années. LaSalle compte actuellement une population d'environ 31,000 habitants.

Comme toutes les villes qui ont connu une expansion rapide, LaSalle a eu des difficultés. Le manque d'un système d'alerte adéquat pour la pro-



Un résident de Ville LaSalle utilise le télé-système d'alerte pour appeler le service des incendies.

# Malaise chez les policiers de LaSalle

par Michel AUGER

Un profond malaise règne présentement au sein des policiers de LaSalle.

Les agents accusent le conseil municipal de discrimination à leur égard.

Les policiers en veulent surtout aux autorités municipales d'avoir annulé dans le présent contrat de travail, une clause leur donnant une augmentation de quelque \$250 par année par rapport aux pompiers.

Le nouveau projet de contrat de travail doit être soumis demain soir à l'approbation des 56 agents membres de la Fraternité des policiers. Parmi eux, un important groupe serait dissident et, selon un agent, le vote promet d'être serré.

Cette convention collective que la Fraternité des policiers a mis près d'un an à préparer a déjà été acceptée en principe par les négociateurs syndicaux.

La ville, sans aucune négociation, aurait proposé le même traitement aux pompiers ce qui n'a pas été sans choquer les policiers.

Le conseil municipal aurait créé un précédent en accordant la parité de salaire aux pompiers.

Selon la police, la différence de traitements qui est reconnue partout au Canada entre les deux fonctions constitue une prime au risque.

Un policier doit constamment être sur la ligne de feu durant ses heures de service. Quant au pompier, son travail est dur dans les incendies mais, par contre, entre chaque sortie, le pompier a droit à une période de repos durant laquelle il demeure en état d'alerte.

La nuit, il peut même dormir à l'occasion. Pour le policier, il n'est aucunement question de repos. Au contraire, la patrouille est plus délicate après la tombée du jour.

Les agents prétendent que les autorités municipales n'ont aucun égard pour leur travail. Ils seraient traités sur le même pied que les autres employés municipaux. On ne tiendrait aucunement compte des risques qu'ils doivent courir chaque jour de même que de l'initiative dont ils doivent faire preuve constamment.

Le nouveau contrat collectif de travail qui sera soumis demain à l'approbation des membres comporte des augmentations de salaire de \$1.000, réparties sur une période de deux ans, avec un effet rétroactif au 1er septembre dernier.

Ainsi, un policier de première classe qui gagnait \$7.200 recevra un traitement annuel de \$7.800 pour l'année en cours. En septembre prochain, il sera porté à \$8.200.

La Fraternité des policiers a également obtenu pour ses membres une meilleure rétribution du travail en surtemps. Des améliorations sensibles également ont été apportées au système de compensation des jours de maladie.

## Nouvelle convention collective pour les policiers de LaSalle

par Michel AUGER

Les policiers de LaSalle en sont finalement venus à une entente avec leur employeur au sujet de leur nouvelle convention collective de travail.

Au cours d'une réunion de la Fraternité des policiers plutôt houleuse, semble-t-il, les policiers ont de nouveau violemment reproché au conseil municipal d'avoir accordé la parité de salaire aux pompiers.

Le président de la Fraternité des policiers de LaSalle, le lieutenant-détective Jean Laplante, a toutefois pris soin de préciser que les policiers n'en avaient aucunement contre les pompiers.

"Les pompiers de LaSalle méritent sûrement un bon salaire, a-t-il dit, mais la ville créé cependant un précédent dangereux en leur accordant la parité de salaire, bien que des sen-

tences arbitrales et les conclusions d'enquêtes faites aux Etats-Unis et en Ontario préconisent une marge de 5 à 20 pour cent de plus pour les policiers."

Les policiers sont d'accord pour dire que le geste des autorités municipales les a tous démoralisés.

Un agent, qui n'a pas voulu s'identifier, ne s'est pas gêné pour affirmer que "la situation n'est pourtant pas rose à l'heure actuelle

... il fallait cette décision pour nous déprimer davantage. Le travail va certainement s'en ressentir".

Le président de la Fraternité n'a pas hésité à comparer la situation de LaSalle à celle de Montréal.

D'après lui, l'écart de traitement existant entre les pompiers et les policiers de Montréal est de \$350. Il ajoute: "Les policiers de Montréal, tente-

ront, au cours de leurs négociations, de faire augmenter la différence des deux salaires."

Le nouveau contrat collectif de travail qui doit être signé sous peu par le maire et le président de la Fraternité des policiers de LaSalle, comporte, pour un agent, des augmentations de salaire de \$1,000 réparties sur deux ans. Les bénéfices du contrat ont un

effet rétroactif au 1er septembre dernier.

Les policiers ont également obtenu une augmentation de la prime de surtemps et des améliorations sensibles ont été apportées à la banque de jours de maladie.

La Fraternité des policiers de LaSalle a gagné plusieurs autres points touchant les conditions de travail.

## Finis les policiers éducateurs pour les enfants de Ville Lasalle!

En effet, suite à une décision du Directeur de Police, plus de 12,500 étudiants de LaSalle se voient maintenant privés des services de leurs "policiers éducateurs" Michel Lussier et Wally Mc.Lesch, deux figures familières aux milieux de ces jeunes.

Ces policiers qui avec une approche non-répressive travaillaient à l'éducation ainsi qu'à la prévention, visitaient les différentes écoles et donnaient des lectures autant sur la sécurité que sur les dangers de la délinquance. Aux heures de fermeture on pouvait les voir patrouiller les environs et intercepter ces "indésirables" que l'ont re-

trouvent si souvent aux abords de nos écoles. Aussi dans le cadre de leurs fonctions s'ajoutaient parmi d'autres endroits les visites aux parcs et terrains de jeux.

Bref, là où était votre enfant, les policiers "Michel" et "Wally" (connus comme tel des jeunes) ne se trouvaient pas loin.

Ce travail qui demande parmi tant d'autres vertues la patience, la compréhension et surtout l'amour des enfants, n'est certes pas pour tout le monde car il exige de plus un dévouement peu commun.

On a qu'à mentionner ici les fréquents appels que ces deux gars recevaient à leur domicile de la part de parents ou enfants qui face à des problèmes d'ordre juvénile sollicitaient leur aide. Ils ont su si bien inspirer cette confiance tant recherchée chez les jeunes d'aujourd'hui! Nombreux sont les directeurs et professeurs d'écoles, parents ainsi qu'hommes d'affaires qui ont été témoins des bienfaits que ce défunt service a procuré à tel ou tel enfant, parfois même les leurs.

Il ne s'agit pas ici de prôner les mérites personnels de ces deux hommes mais bel et bien celui du département dans lequel ils ont su si bien accomplir leur travail, compte tenu du manque d'équipement le plus rudimentaire qu'on retrouve par exemple chez leurs confrères de la section "AIDE A LA JEUNESSE" de Montréal et Verdun (service des plus organisés qui existe depuis quelques années dans ces villes voisines). Ceci, m'a-t-on informé, expliquerait pourquoi les policiers Lussier et Mc.Lesch, de leur propre initiative, faisaient des visites régulières

au poste de Ville-Emard afin de s'enrichir de nouvelles méthodes qui les aidaient dans leur travail auprès des jeunes.

Aujourd'hui, pendant que ces policiers sont affectés à d'autres fonctions, les étudiants sans surveillance adéquate se voient pressés par des "pushers" même dans les cours d'école. Faut visiter certains restaurants à l'heure du lunch pour se faire écoeurer par l'odeur de la MARIHUANA et constater comment ouvert est le trafic de certaines AMPHETAMINES (drogue stimulante provoquant un état euphorique). Faut voir dans un de ces établissements, le propriétaire abuser grossièrement d'une jeune adolescente qui avait perdu contrôle d'elle-même après avoir absorbée à sa table une de ces pilules disponibles dans ces mêmes lieux pour .20. Il y aura bien entendu ici des personnes sceptiques et surtout au sein de notre administration. A ceux-ci, je réponds: j'en sais quelque chose car j'y étais. Dans moins d'une heure, deux jeunes hommes se sont présentés à ma table me sollicitant l'achat de leurs "produits".

L'incident relaté ici en est un parmi beaucoup d'autres du même genre dont j'ai été témoin durant les dernières semaines et qui ont été consacrées à ce travail (je reviendrai d'ailleurs sur le sujet) et ceux-ci confirment qu'une chose... UN SERVICE D'AIDE A LA JEUNESSE POUR LASALLE S'IMPOSE ET SANS DELAI. Nos jeunes y ont droit.

Parents de LaSalle... à vous de réagir:

Rolland LaRocque,  
1406 Thierry  
LaSalle.

# Les policiers de LaSalle manifestent: ils veulent être traités comme du monde

Claude GUENETTE  
Photos: Y. FABE

Les policiers de LaSalle ont eu gain de cause hier sur quatre des griefs qu'ils avaient soumis à leur syndicat, au cours d'une réunion de deux heures et demie entre le président de la Fraternité des policiers de LaSalle, le capitaine Laplante, et le directeur du service de police, M. J.O.I. Tremblay.

Quant aux autres points majeurs du conflit, ils seront discutés à une autre rencontre devant avoir lieu

jeudi prochain. Le directeur de police a en effet laissé entendre à l'issue de la réunion qu'il doit consulter les autorités municipales avant de donner une réponse aux policiers concernant les griefs plus importants. Ceux-ci comprennent, entre autres, le local où les policiers doivent travailler, et les uniformes qu'ils doivent porter.

Selon le capitaine Laplante, les policiers travaillent dans un immeuble tout à fait inadéquat. Ils doivent de plus se contenter d'une roulotte

comme salle de garde où il n'y a ni eau ni toilette.

Les policiers se plaignent également du retard apporté dans la livraison de leurs vêtements d'hiver. Ils prennent habituellement possession de ces derniers le premier octobre de chaque année.

Le fournisseur de chaussures aurait changé puisque, selon le capitaine Laplante, on oblige les policiers à porter des souliers de très mauvaise qualité avec des couvre-chaussures qui, la plupart du temps, sont trop grands ou trop petits.

Pendant toute la durée de la rencontre, de 10h à 12h30, les policiers ont marché autour du poste de police dans le but d'appuyer leurs négociateurs qui étaient en pourparlers à l'intérieur. Il n'est toutefois pas question de débrayage pour le moment.

Au cours de l'entretien, les policiers ont réussi à obtenir plusieurs améliorations et M. Laplante s'est montré très satisfait des progrès accomplis en une seule journée de pourparlers.

Quant à la convention collective de travail des policiers de LaSalle, elle expire le 31 décembre prochain et les négociations doivent commencer sous peu.



La manif, bien inoffensive, des policiers de LaSalle. Ils appuyaient le président de la Fraternité qui était en discussions.

## LaSalle studying new \$1 million police station

LaSalle Police may be getting a new police station.

The idea is being studied by LaSalle city council after the police brotherhood last week made known a list of grievances

on the present building.

Yves Roy, the city manager, told the Sunday Express yesterday that it may cost close to a \$1 million.

"City council," he said "has been meeting the past

few days to figure out the 1972 budget. They don't want to make a rush decision on a new police station because it is something that has to be very carefully planned."

Captain Jean Laplante, president of the brotherhood, said Thursday "the building is inadequate for police work and the men are fed up with using a

trailer at the back of the station as quarters."

According to Laplante the room in the station where policemen fill out reports and do other paper-

work is so small that only two or three men can work there at the same time.

The trailer has no water or washroom facilities.

## Citizens of LaSalle fight for own police

A group of LaSalle residents fighting to keep their local police force said last night they will continue their battle until they succeed and have assurances in "black and white."

Anne Taunton, for the LaSalle Police Station Defenders, said that a pledge by Judge Jacques Coderre, chairman of the Montreal Urban Community Security Council, to keep the LaSalle police station operating was not enough.

"We will continue fighting to keep our police station operating until we see assurances on paper."

The LaSalle police station would be eliminated under Montreal Island's police integration plan and its policemen would operate out of Verdun.

Judge Coderre has pledged that the LaSalle and Town of Mount Royal police stations will continue to operate despite the plan.

Mrs. Taunton praised Judge Coderre's "courageous stand" in a telegram she sent to him last night.

"You seem to be the only one who is capable of making any type of clear, intelligent statements on the whole police integration muddle," the telegram read.

Mrs. Taunton said her group is gathering thousands of signatures to affix to telegrams to Premier Robert Bourassa, Liberal MP Claire Kirkland Casgrain and Judge Roger Gosselin,

chairman of the Quebec Police Commission.

She said she hopes the three will accept an invitation to attend a meeting with LaSalle residents.

## 30,000 fight MUC plan for LaSalle

LaSalle residents fighting to keep their police force have drawn up a 30,000 signature-petition to send to Quebec ministers and Montreal Urban Community officials this week.

The group, the LaSalle Police Station Defenders, claims the petition was signed by two-thirds of the LaSalle population over 18.

The group began its campaign in September following an MUC report which called for the LaSalle police force to work out of the Verdun station. It also called for a reduction of patrols in the city of 75,000.

Although MUC security council president Judge Jacques Coderre has since promised that LaSalle will keep its force, the citizens have vowed to continue fighting until they have a statement to that effect in black and white.

LaSalle est dans le "bag" !

## **Non au paiement de la facture de police**

Le conseil municipal de Ville LaSalle a décidé, hier soir, de ne pas acquitter sa quote-part du coût des services policiers pour le premier trimestre de 1973 tant et aussi longtemps que le service ambulancier n'aura pas été rétabli à la satisfaction des autorités locales.

Ce n'est pas un précédent dans la jeune et tumultueuse histoire de la Communauté urbaine qu'une ville de banlieue refuse d'acquitter une facture du gouvernement métropolitain! La première ville à braver ainsi la Loi de la CUM fut Pointe-Claire avec une facture d'environ \$245,000. Cette fois, à LaSalle, la facture s'élève à \$900,000.

Dans un mois, si LaSalle n'a vraiment pas payé, la CUM lui enverra une mise en demeure de payer dans les 90 jours après quoi, si le paiement reste en souffrance, la CUM pourra demander à la Commission municipale du Québec d'entreprendre les procédures de mise en tutelle. Le processus est maintenant très populaire au sein de la CUM puisque plusieurs villes l'ont mis à l'essai!

Jamais aucune ville cependant n'a réellement fait face à la menace de tutelle. Un jour ou l'autre, on se rend à l'évidence qu'il faut payer!

Par contre, ces menaces des villes de banlieue ont plus d'une fois fait bouger les autorités de la CUM ou du Conseil de sécurité publique qui administre toutes les questions de la police. C'est ce que Ville LaSalle espère à son tour.



**André Beauvais**

Chroniqueur municipal

**LASALLE: LA ROULOTTE DE LA POLICE  
NE SERVAIT PAS AUX MEMBRES DE LA SURETE**

Cette semaine, nous écrivions que le Conseil de sécurité publique de la CUM avait loué un édifice à Ville LaSalle pour loger convenablement les membres de la sûreté locale parce que ces derniers travaillaient dans une roulotte auparavant à cause du manque d'espace au poste de police.

Un porte-parole de la sûreté de LaSalle nous affirme le contraire : la roulotte servait de salle de garde pour les policiers de la gendarmerie. "Nous ne sommes pas les bohémiens de la police de la CUM", de déclarer le porte-parole.

Cette information, pourtant, nous la tenions d'une source très fiable : le juge Jacques Coderre, président du Conseil de sécurité !

MONTREAL-MATIN, VENDREDI 1er JUIN 1973

## Suburbs told to hand over police cash

The Montreal Urban Community executive has ordered two western suburbs to hand over police payments they have withheld.

Ste. Genevieve and LaSalle had failed to make their June payments for financing the MUC police.

The payments owing were \$27,742 from Ste. Genevieve and \$347,729 from LaSalle.

## LaSalle to withhold \$980,000 MUC payment

By WALTER TURNER

LaSalle city council last night voted unanimously not to pay the Montreal Urban Community assessment it received last weekend. The bill is for \$980,000 and was due Sept. 1.

LaSalle council took the same decision concerning its June assessment which was the same amount. This means LaSalle now owes the MUC \$1,960,000 in 1973 dues.

LaSalle is the only MUC member to remain a "holdout" against levies and Mayor Gerry Raymond told THE MONTREAL STAR following the meeting that no MUC dues will be paid by his city until its police ambulance service has been restored to "normal."

Mayor Raymond blames MUC police Director Rene Daigneault for cutting LaSalle's police ambulance service in half.

"Director Daigneault," said Mayor Raymond, "is going ahead with implementation of his own integrated police report, a report which has not yet been accepted by any responsible authority."

In 1954 LaSalle started the first police ambulance service on the island because its mayor at that time was a medical man, Dr. Maurice Lacharite. Mayor Lacharite felt that "the lives of many persons would have been saved if they'd been taken to hospital soon enough." Mayor Raymond claims LaSalle is paying twice as much for police service which is only half as good as it once was and blames Director Daigneault.

Outremont has made the same claim of poor police service — but not including ambulance service — and both suburbs have taken court injunctions against Director Daigneault. They seek to have the director "cease and desist" from implementing his "preliminary police report" until it becomes law.

Outremont is expecting a decision from the courts. LaSalle's injunction is scheduled for a hearing Friday.

Concludes Mayor Raymond: "How could we pay a second MUC instalment when we're still refusing to pay the first? We're just not paying either instalment and to heck with threats or tutelage . . . !"

## **Victoire du chef de police de la CUM sur LaSalle**

(G.M.) — C'est hier après-midi, que le juge Yves Forest, de la cour supérieure, a rejeté une requête en injonction que les autorités municipales de ville La Salle avaient déposée contre M. René Daigneault, directeur du service de police de la Communauté Urbaine de Montréal.

Le savant juge devait décider que M. Daigneault avait agi dans les limites de sa juridiction et de ses pouvoirs administratifs, alors qu'il avait pris la décision de remplacer les quatre autos-ambulances de cette ville, par deux autos-patrouilles et deux ambulances.

M. Daigneault avait lui-même déclaré que ces changements avaient été faits dans le but d'améliorer le service offert aux citoyens, et que le nombre des policiers n'avait pas été diminué, mais bien augmenté.

Le juge Forest devait souscrire aux décisions du chef de la police de la CUM et rejeter la demande.

## LaSalle loses appeal in ambulance case

A Superior Court judge has rejected a petition by the City of LaSalle against a decision of the Montreal Urban Community Police to replace the suburb's four police ambulances with two patrol cars and two police ambulances.

Mr. Justice Yves Forest yesterday ruled that MUC Police Director Rene Daigneault was within his rights in making the change, which the judge said was an administrative reform.

Director Daigneault said that the changes he had made for LaSalle had been with the aim of improving service for the community and had nothing to do with a broader plan envisaged by the Security Council of the Montreal Urban Community.

The director commented in court: "... the physical resources of police in LaSalle have not diminished, but on the contrary have been improved."

The judge said that he

considered that the ambulance service was auxiliary to the police service and that Mr. Daigneault had been performing his duty within the powers conferred upon him.

"It is a reform of an administrative character," Mr. Justice Forest said. He added that the municipality had not suffered an irreparable and serious wrong because of the changeover.

## L'injonction réclamée contre le directeur Daigneault est refusée

Le juge Yves Forest, de la cour Supérieure, a rejeté hier après-midi une requête en injonction présentée par les autorités municipales de LaSalle, contre le directeur René Daigneault, de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Le juge Forest a décidé que le directeur Daigneault avait agi dans les limites de sa juridiction et de ses pouvoirs lorsqu'il avait décidé de remplacer les quatre voitures ambulance de cette ville par deux voitures de patrouille et deux voitures ambulance.

Le tribunal souligne que ces changements sont d'ordre administratif, et que, dès lors, le directeur Daigneault avait le pouvoir de les effectuer.

Le directeur de la police de la CUM avait pour sa part déclaré que ces modifications avaient été faites pour améliorer le service à la population, et que les ressources physiques en policiers mis à la disposition des citoyens n'avaient pas été diminués, mais plutôt améliorés.

Le juge lui-même a opiné dans ce sens, et rejeté la semaine d'injonction interlocutoire qui avait pour but de revenir à l'ancienne disposition des forces policières.

# Irate LaSalle citizens slam plan to revamp services

By DAVE THOMAS  
of The Gazette

Angry opposition to the Daigneault plan for police reorganization flared yesterday in LaSalle where city council and a citizen's group resent the sudden cancellation of a promise they could keep their local police station.

Mayor Gerald Raymond and his six-member council travelled to Quebec City to win the support of their local MNA, Minister without portfolio Fernand Lalonde, and last night the mayor told about 100 LaSalle residents he hopes to form a united front of all island mayors against the plan.

The LaSalle anger is concentrated against Judge Jacques Coderre, chairman of the Montreal Urban Community Security Council, who assured them last year the station would remain after a 30,000-name petition opposed the first attempt to phase it out in 1972.

Coderre promised that LaSalle—a city of 80,000—would always have its own police station, but he voted last week to accept the Daigneault plan which would integrate the municipality's station with that of Verdun.

## HE'S A LIAR

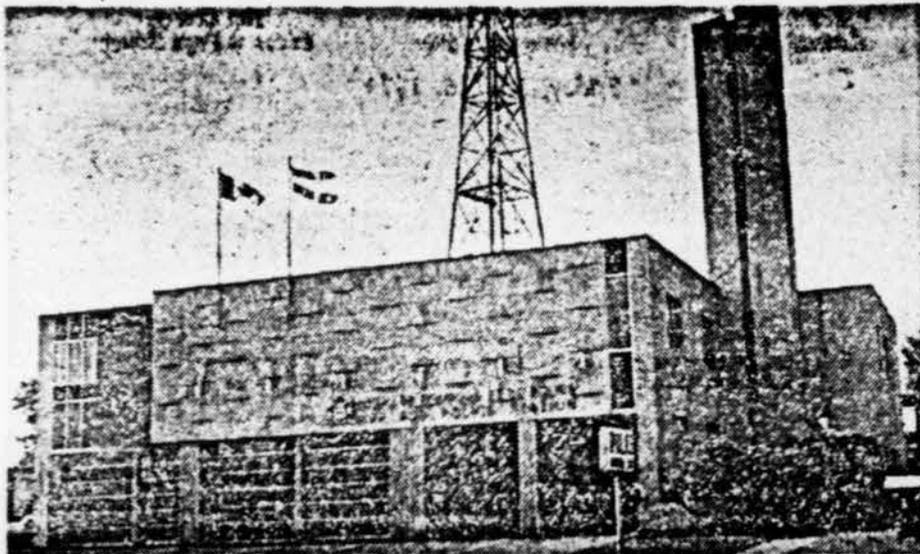
"There's no question that Coderre was not telling the truth," charged acting mayor Robert Corderer.

"He's a liar."

Coderre was invited to the meeting but sent a telegram instead, saying it would not be possible for him to appear.

Some parts of LaSalle would be eight miles from the nearest station if the reorganization scheme is implemented, said Mayor Raymond. "It would be crazy to leave the island's third biggest city without its own police station."

A claim by Police Director Rene Daigneault that the LaSalle station is too small was challenged by the mayor. He said a new fire station will soon remove 80 firefighters



LaSalle police station will disappear under the Daigneault program.

from the building which they now share with police.

A meeting of all mayors within the MUC has been called for Monday and Raymond said he is certain he can mobilize a "common front" to oppose the plan before the Quebec Police Commission. The commission must make the final decision on its implementation.

Meeting organizer Anne Taunton, who was the leader of the last citizens' action move to save the station, pulled out a press clipping in which Coderre was quoted as guaranteeing respect of their demands.

"LaSalle is definitely right to worry about losing its police station. I will personally

see to it that they don't," the judge promised in 1972.

But yesterday, said the mayor, Coderre told him he did not mean the station would remain forever.

The city politicians and their voters are concerned that removal of the station will mean poorer service, something which they said had already occurred with formation of the MUC police force.

## SIMILAR COMPLAINT

"At the time of integration in 1972 LaSalle paid \$1.4 million per year for its police and now we pay \$3.2 million," the mayor told the audience.

"Everything has increased in cost while the efficiency

of the force has diminished."

Among the most bitter members of the audience was Gerard Bouchard, who said the provincial authorities forced police integration against the will of taxpayers.

"We didn't want the goddamn thing, he said.

"Why have we got it?" he demanded.

And he echoed a similar complaint of the mayor who said the Daigneault plan had been kept hidden by the security council until the vacation period when popular opposition is difficult to mobilize.

"We could have had hundreds of people here if it weren't in the middle of the summer," said Bouchard.



IMAGES  
MATIN

LaSalle donne le ton

## L'olympisme à la portée de tous

Les Jeux olympiques, c'est pour bientôt !

Et la cité de LaSalle l'a compris plus rapidement que les autres. C'est elle qui, la première, a donné le ton en organisant un gigantesque défilé dans les rues de la Ville, histoire de mettre l'olympisme à la portée de tous.

Quelques chars allégoriques avaient été consacrés aux disciplines olympiques... parfois avec un peu de fantaisie... et toujours en relation avec une firme quelconque. En somme, l'olympisme et l'entreprise privée, (souvent la seule qui produise) ont fait bon ménage.

Tout le monde a chanté et dansé, mardi soir, dans les rues de LaSalle. Une manifestation populaire qui réjouira, sans aucun doute, les gens du COJO, et incitera d'autres municipalités à faire de même.

*Reportage photographique  
Marc-André Beaudin*

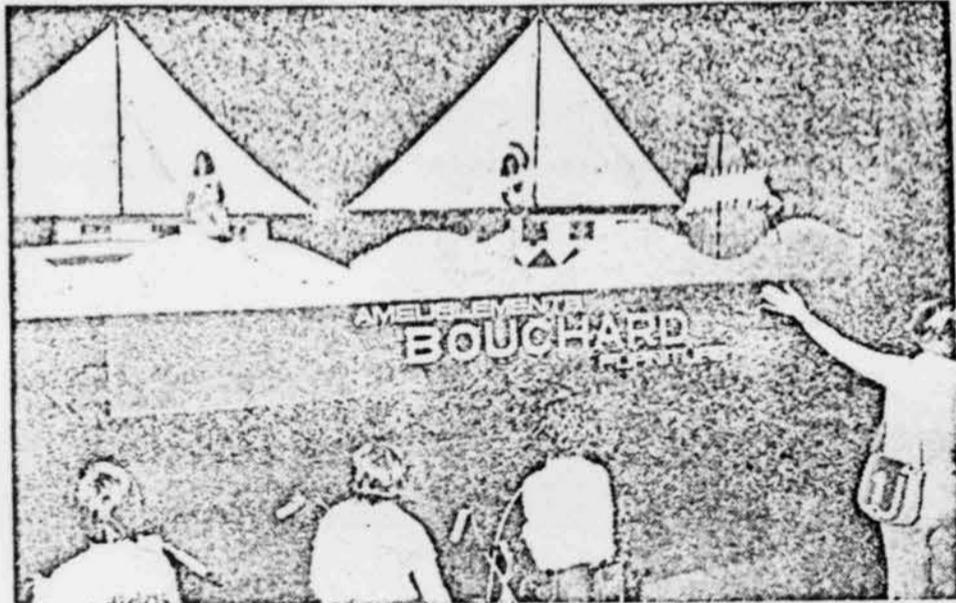


Cette mignonne majorette prenait son rôle au sérieux...

MONTREAL-MATIN, VENDREDI 23 AOUT 1974



L'emblème des Jeux Olympiques.



La voile.



La natation.

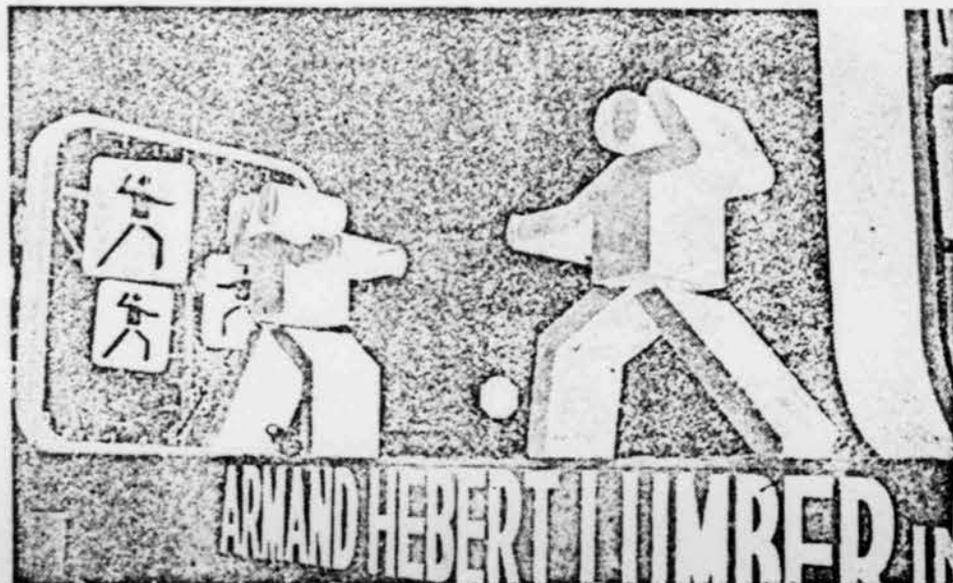
MONTREAL-MATIN, VENDREDI 23 AOUT 1974



Les sauts.

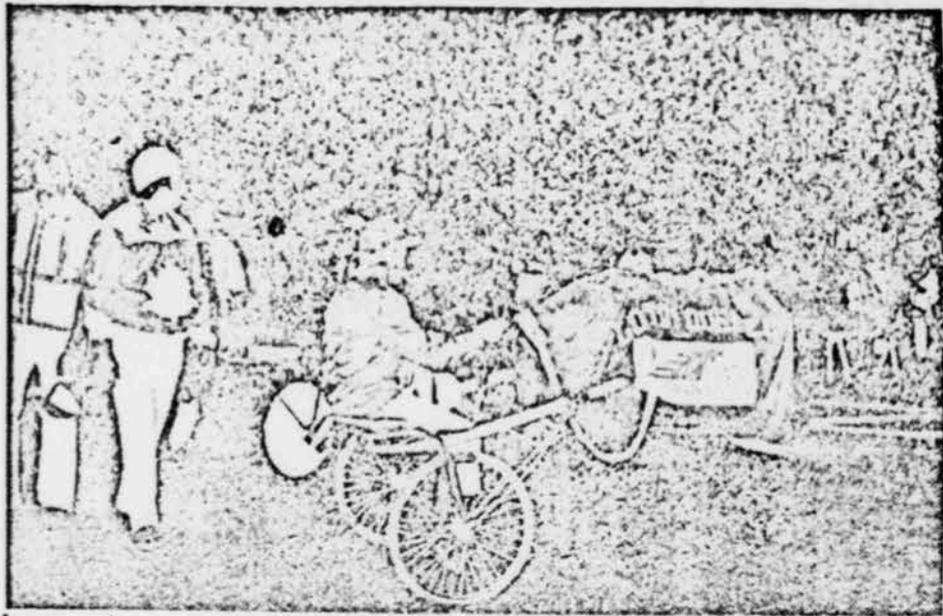


Les courses.



L'escrime.

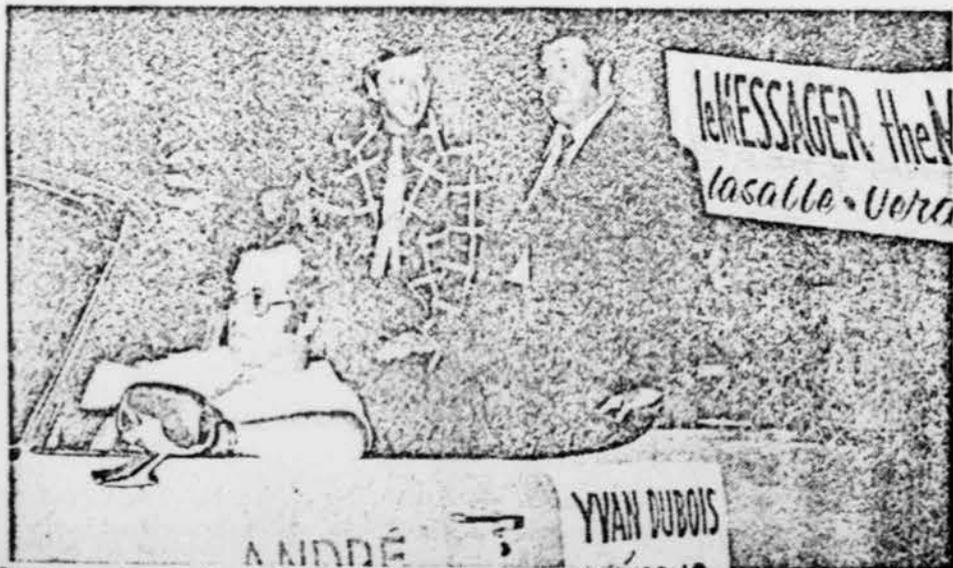
MONTREAL-MATIN, VENDREDI 23 AOUT 1974



Les organisateurs de la Loto-Perfecta étaient également sur place avec plusieurs poulains.



Le maire Gerald Raymond et Maurice Cusseau, de la Loto-Québec, ont souri à belles dents en constatant que les gens commencent à se sensibiliser à l'olympisme.



Deux grands organisateurs, André Larose et Yvan Dubois, mais deux physionomies bien différentes.

MONTREAL-MATIN, VENDREDI 23 AOUT 1974

## Keep police station in LaSalle, mayor asks

The closing of LaSalle's police station as proposed in MUC Police Director Rene Daigneault's report on full island police integration is unjustifiable and should be reconsidered, LaSalle told a Quebec Police Commission hearing yesterday.

LaSalle Mayor Gerald Raymond said that because of expected increases in the city's population and commercial growth in future years, the police station should not be abolished.

The mayor said that reasons given in the Daigneault Report to close the recently-renovated station "are not acceptable."

The 118-page report states that LaSalle's station, and 15 other existing suburban posts, "no longer fill police needs."

Should Daigneault's plan be implemented, LaSalle police would be joined with Verdun's to form one of 24 island police districts.

Raymond told the commission he was also opposed to Daigneault's recommendation that Verdun be made the headquarters for the proposed new district.

"LaSalle should reach a population of almost 110,000 in the 1960s, which would cover about seven square miles compared to four square miles in Verdun," Raymond said.

The city's present population is about 77,000.

"The portion of LaSalle which is already developed has 90 miles of streets compared to 46 miles in Verdun.

"This figure should easily reach 110 to 120 street miles when the whole territory of LaSalle is developed," said Raymond.

A vast network of vital provincial and national roadways that cross LaSalle should be sufficient to "justify a police station in LaSalle situated near these major highways to quickly answer all emergency calls," Raymond said.

The police commission is hearing opinions of island suburbs on Daigneault's unification plan, made public last July.

In opposing Verdun's station as district headquarters Raymond argued that some areas of LaSalle are almost seven miles from Verdun's station.

"Without trying to criticize the arguments raised in favor of choosing Verdun, we feel Verdun could easily be served by Montreal, which would allow the LaSalle territory to be served by a more centralized police station," Raymond told the commission.

"The city has already undertaken steps for the construction of a separate fire station, which would free enough space in the present LaSalle building to answer police needs for many years to come," said Raymond.

Lachine Mayor Guy Descary told the commission yesterday he was not opposed to the abolition of that city's station, but questioned the location of the proposed district headquarters.

Under Daigneault's plan, Lachine would join forces with Dorval and form another of the 24 police districts.

The present Dorval station would serve as regional headquarters for the district.

LE DOCUMENT SUIVANT  
EST ILLISIBLE

# LaSalle veut conserver son poste de police

par Florian BERNARD

Le rapport Daigneault prévoit que les postes de police numéro 11 de Verdun et 32 de LaSalle soient fusionnés en un seul portant le numéro 5 et situé à Verdun.

Le maire de LaSalle, M. Gérard Raymond et son procureur, le bâtonnier Jacques Viau se sont vivement opposés, hier matin, à cette recommandation.

Ils ont tenté de démontrer que les faits invoqués par le directeur Daigneault dans le but de justifier la disposition du poste de LaSalle sont irrésistibles et complètement injustifiés.

Appuyé par une requête portant les signatures de 20.000 citoyens, le maire de LaSalle a expliqué qu'au lieu d'une population d'un million 100.000 en 1961 avec une évaluation globale de quelque 500 millions, le tout réparti sur un territoire de plus de 6 milles carrés.

La partie déjà développée de LaSalle comprend actuellement 94 milles de rues comparativement à 40 milles pour Verdun et l'on devrait facilement atteindre de 100 à 120 milles de rues lorsque tout le territoire sera développé.

Pareil territoire et pareille population justifient amplement, selon le maire Raymond, un poste de police autonome.

## Situation stratégique

LaSalle est sillonnée par des routes importantes et elle est adjacente à des réseaux routiers vitaux de caractère provincial et national route 9 vers les USA, route vers Toronto, Trans-Canada, Échangeur Turcot, etc. Il faut donc entrevoir un accroissement considérable de la circulation depuis dans ce secteur et une occupation policière supérieure au chapitre du contrôle automobile.

Tout cela nécessite un poste de police rapidement accessible. Or, le poste numéro 5 que propose le rapport Daigneault doit être situé au cœur de Verdun, au milieu d'un réseau de petites rues étroites et à dégagement difficile.

Quant au secteur industriel de LaSalle, l'un des plus importants sur le territoire métropolitain, il ne profitera d'aucune protection policière à proximité. En effet, le poste de police de Verdun sera situé à plus de 7 milles de ce secteur fortement industrialisé, ce qui constitue un véritable non-sens dans l'esprit du conseil.

Le mémoire souligne que cette centralisation massive aura des effets désastreux. A New York et à Toronto, par exemple, où l'on avait commencé par centraliser à outrance, on est revenu graduellement à une décentralisation des équipements et des effectifs.

## Un poste à conserver

On a allégué que le poste actuel, s'il était cédé par LaSalle à la C.M., coûterait l'équivalent du coût de revient d'un emprunt, soit 270.000. Or, selon le maire Raymond, ce solde s'élevait actuellement à seulement 150.000, ce qui est, somme toute, assez peu élevé compte tenu de l'importance et de la qualité de l'édifice.

On a aussi prétendu que cet édifice n'est qu'un vaste garage pour les voitures d'incendie. On a ajouté qu'il n'est pas suffisamment grand pour répondre aux besoins de la police. On a cependant omis d'ajouter que LaSalle a entrepris des démarches préliminaires dans le but de construire un poste d'incendie distinct, ce qui aura pour conséquence de libérer suffisamment d'espace dans l'édifice actuel afin qu'il réponde aux besoins actuels comme futurs.

## COUTS COMPARATIFS DE LA

### POLICE A LASALLE AVANT L'INTEGRATION

(Efforts de 20 policiers)

1961

\$1,403,00

### APRES L'INTEGRATION

(Efforts de 20 policiers)

1972

\$2,913,700

1975

\$1,536,200

0-11-0205



Remettre l'ancienne caserne aux services policiers de la CUM faisait l'affaire des résidents de La Salle pour deux raisons, a poursuivi M. Raymond. En premier lieu l'ancien immeuble ne pouvait abriter toutes les pièces d'équipement et tout le personnel du service des incendies, particulièrement avec la présence des services de la police sous le même toit. Deuxièmement, les citoyens voulaient conserver un poste de police dans la municipalité et l'une des conditions posées par le Service de police de la CUM était l'occupation exclusive des locaux de l'ancienne caserne du boulevard La Salle.

La cité a connu une évolution remarquable a noté M. Raymond, rappelant qu'en 1917, le premier directeur du Service des incendies, M. Évangéliste Cyrenne, avait été nommé avec un traitement annuel de 900 \$ et qu'en 1932, la caserne et le poste de police combinés du boulevard La Salle avaient été édifés au coût de 32 500 \$.

Une constante est demeurée au fil des années, a souligné le maire. C'est l'estime qu'ont les citoyens de La Salle pour leurs pompiers-sapeurs dont ils sont très fiers. M. Raymond s'est enfin dit confiant que la population n'en sera certes pas moins fière lorsque les citoyens

auront eu l'occasion de visiter la nouvelle caserne

Données financières

Construction de l'immeuble	1 541 081 \$
Mobilier	50 000 \$
Véhicules neufs:	
2 autopompeuses (capacité 1 050 gallons)	183 660 \$
1 véhicule à échelle aérienne de 100 pi.	165 780 \$
	359 440 \$

Affectations budgétaires totales, années 1978/79 1 940 521 \$

Dimensions

Superficie du terrain	120 000 pi. <sup>2</sup>
Superficie de plancher	32 700 pi. <sup>2</sup>

Source: Cité de La Salle par John R. Hutchinson, Beauregard, Hutchison, McCoy et Associés.

## **LaSalle pourra prohiber les arcades de jeux**

Ville LaSalle a été une des premières villes du Québec à obtenir un pou-

voir du Gouvernement du Québec pour régler ou prohiber les machines à

boules et arcades de jeux dans son territoire. Quelques autres municipalités

ont obtenu ce pouvoir par la suite et le Gouvernement vient de l'accorder en décembre 1982 à toutes les villes du Québec.

La Ville, à la suite de l'obtention de son pouvoir législatif a adopté son règlement no 1814 le 9 février 1982 prohibant les machines à boules et arcades de jeux dans LaSalle.

Elle avait déjà par des règlements antérieurs prohibé ces jeux et ces arcades de jeux, mais son pouvoir de réglementation

n'étant pas précis, il avait été contesté devant les Tribunaux.

Depuis l'adoption de son règlement no 1814 en février 1982 prohibant les machines à boules et les arcades de jeux, aucun nouvel établissement ne s'est ouvert dans LaSalle.

Actuellement, la Ville poursuit devant le Tribunal toutes les personnes qui maintiennent encore et opèrent dans le territoire un commerce de machines à boules ou un arcade de

jeux. Elle croit en effet que son règlement no 1814 interdit toujours l'opération de ces machines ou l'établissement des arcades de jeux.

Les causes ont été intentées devant la Cour municipale et doivent être entendues au cours des prochains mois. Il appartient aux Tribunaux de décider si ces établissements doivent cesser d'opérer ou peuvent continuer à opérer malgré les dispositions du règlement municipal qui les prohibe.

# Le programme "Surveillance de quartier" sera réalisé

Surveillance de quartier sera bientôt une réalité à LaSalle. En effet, le Conseil civique communautaire de LaSalle (C.C.C.) a reçu l'appui du maire Gérald RAYMOND et du conseil de ville pour mettre sur pied un programme de Surveillance de quartier pour les Lasallois.

Fort de cet appui et de la résolution du conseil du 11 avril dernier, le C.C.C. est entré en communication avec le ministère du Travail et de la Main-

d'oeuvre du Québec afin d'obtenir une subvention pour mettre sur pied un programme de Surveillance de quartier à LaSalle.

Plusieurs villes de l'ouest de la C.U.M. (West-Island) possèdent déjà un programme de Surveillance de quartier subventionné par ces différentes municipalités et administré par le Y.M.C.A. La preuve de l'efficacité de ce programme n'est plus à faire car ces villes comptent parmi ceux qui affiche les plus

bas taux de criminalité dans la C.U.M.

Le C.C.C. de LaSalle est donc heureux d'annoncer que les pourparlers se poursuivent avec le maire RAYMOND et le conseil de ville et nous espérons pouvoir vous annoncer très bientôt le début de nos opérations qui mèneront à l'établissement du programme Surveillance de quartier assurant ainsi une meilleure protection et une meilleure qualité de vie aux citoyens de LaSalle.

Au fur et à mesure que se concrétiseront les différentes étapes de la mise en marche de Surveillance de quartier nous vous informerons aussitôt.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez toujours communiquer avec nous à l'adresse indiquée plus bas.

**François Chenier**  
pour la C.C.C. de LaSalle Inc.  
C.P. 413  
Succursale Champlain  
LaSalle P.Q.  
H8P 3J2

# LaSalle perdra son poste de police incessamment

par Alain Allard

## • Le conseiller Izzi offre une solution de rechange

La Ville de LaSalle ne possédera bientôt plus de poste de police sur son territoire.

En effet, la semaine dernière, le maire Gerald Raymond a appris des autorités du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal que les effectifs du poste du boulevard LaSalle seront déménagés au poste de Verdun afin de centraliser les opérations policières pour le secteur sud-ouest de Montréal.

Selon le maire Raymond, «le nouveau poste, qui formera le District no. 16, comprendra 175 policiers et la nouvelle mesure permettra une économie

de quelque 110,000\$».

Pour expliquer la fermeture du poste de LaSalle, et excuser la décision de ses collègues le maire Raymond a mentionné que le poste de Verdun est récent ayant été bâti en 1967 tandis que celui de LaSalle date des années '20 bien que des modifications importantes aient été apportées au début des années '60 et lors de la séparation des corps de police et de pompiers de LaSalle.

Le maire ne semble pas voir d'inconvénients à ce déménagement des forces policières car, dit-il, «les policiers travaillent maintenant avec un téléphone dans leur automobile et

sont plus faciles à atteindre. Le poste ne sert que de bureaux pour la rédaction de rapports. Cependant, à LaSalle, nous avons une certaine fierté à avoir notre poste chez nous».

### Plus d'ambulances

En même temps, le maire Raymond a affirmé que les policiers perdraient prochainement le service ambulancier. «Un vote serré chez les maires de la C.U.M. a favorisé les services offerts par Urgence-Santé,» a mentionné le maire.

Pour maintenir un poste de police à LaSalle, le maire Raymond a l'intention d'effectuer un certain travail de représentation auprès des dirigeants de la C.U.M. lors de leur assemblée du 16 juin prochain. C'est à cette date

que la décision finale se prendra.

Il y a quelques années, un tollé de protestations soulevé par la population de LaSalle avait permis de maintenir localement le poste de police. Une campagne avait alors été vigoureusement menée par Mme Ann Tanton et plusieurs centaines de citoyens avaient signé une pétition à cet effet.

### Suggestion du conseiller Izzi

Pour sa part, le conseiller municipal Dominique Izzi n'entend pas voir LaSalle perdre aussi facilement son poste de police. «Nous obtenons une prison et perdons le poste de police. C'est un non-sens,» s'est-il exclamé.

M. Izzi suggère que les opérations policières soient centralisées à LaSalle et que la C.U.M. fasse l'acquisition de la Northern Telecom afin de loger ses effectifs.

«La Northern Telecom fermera ses portes prochainement afin d'aménager à Lachine. On pourrait

acquérir cette vaste bâtisse et loger les policiers et l'état-major. De plus, cet emplacement, situé à l'angle de La Vérendrye et Shevchenko, est central pour les deux municipalités.

Strictly political...

# We agree to disagree

by Dan Roney

It would seem that one of my readers has progressed from letter writing to denouncing my column over the Montreal airwaves. On Tuesday, this mishuided and uninformed lady took my name in vain on CFCF radio where thousands of Montrealers were exposed to her complaints about me. It also gave me a great deal of much needed publicity and exposure for which I am eternally grateful to her.

Ms. Stanley is furious that a non-resident of Lasalle can be critical or aware of what is happening in this community. Unfortunately, some of the problems in Lasalle are so gross that they are known all over Montreal, yeah, even all over Quebec. It's too bad that she couldn't put some of her prolific writing talents to use by writing about the imposition of a prison onto Lasalle residents or the possible removal of "our" police station. These are problems not created by me but by some of the bungling politicians she so staunchly defends.

A few weeks ago, Dr. Leduc, the mayoralty candidate for the Civic Action Party quoted MUC Police statistics for 1981. Dr. Leduc looked at these figures in the positive sense and said that solutions were found to 27% of the 5,533 crimes committed within Lasalle boundaries. He was comparing this to the 24% solution rate of the Verdun Police Station. I tend to view these statistics in the negative form and am disturbed that 73% of the crimes committed in Lasalle went unsolved. What I see that 4,150 "REPORTED" crimes effecting thousands of Lasallers went unnoticed by a large portion of the population and the Lasalle Municipal Council.

I specified "REPORTED" crimes as in several cases, victims do not report crimes to the authorities. Many minor acts of harassment and vandalism never get reported. More serious crimes such as wife and child abuse and rape are also never brought to the attention of the police for a number of reasons.

Early in 1982, a large group of Lasalle residents became increasingly disturbed not only by the thing they saw happening in Lasalle but also because some of them had perso-

nally been the victims of some type of crime. They spent the next six months studying, observing and recording the crime problems and possible solutions to the problems they had observed. They submitted their findings and recommendations to the Lasalle Municipal Council in November 1982.

Days, weeks and then months passed and the Council never took any of their recommendations into consideration. Even more disturbing is the fact that the Council never even acknowledged receipt of this information. A few weeks ago a spokesman for this group confronted one City Councillor to question this extreme dereliction of duty and responsibility. He was bluntly informed that it was "ASSUMED" (without any bases of fact or truth) that he and his group was associated with me so he could expect no cooperation or response from the Council.

Consequently, the efforts of several teenagers, local merchants and residents of this community had their desire to upgrade the security of their neighborhoods squashed because of the juvenile mentality of YOUR elected public officials. It is more interesting to note that the spokesman this informed is a merchant that has had his place of business held up five times and broken into twice. On two occasions when his store was robbed, the daughter of John Campbell, MP and a city councillor for Lasalle was the clerk on duty.

Ms. Stanley feels that I should confine my writing talents to the West Island because I no longer live in Lasalle. My two columns have appeared in this paper for nine years and I've only recently departed from Lasalle. For ten years I have actively been writing about crime and accident prevention and only recently begun to express my views politically. I might never have felt compelled to be openly critical of politicians if I didn't realize after many years that politicians, due to their inaction, indifference or fear of public reaction were one of the root causes for many community problems.

There are a number of politicians that I have a great deal of respect for. People like Dominic Izzi, Claude Dauphin, Fernand

Lalond, Reed Scowen, Warren Allmand each have my admiration. John Campbell, (who awarded me a 21,000\$ grant 4 years ago) also has my grudging respect even though we don't always see eye to eye.

I have little respect for the politicians that become involved in community groups in order to manipulate them or have them become subservient to the political whims and desires of the politician. I also hold a great deal of disrespect for volunteer groups that also try to manipulate politicians in order to advance their own philosophical ideals to the exclusion of all other citizens in the community.

It is my opinion, formed after careful study and heavy involvement in the Lasalle political scene that this community will only improve after several changes are made within the municipal council. Real change will not transpire by adding six more syncophants of the Municipal Party after the next municipal election. Some real opposition in City Hall is needed in order for the concerns and aspirations of Lasalle citizens to be given any attention. This will only be achieved by

the election of some Civic Action candidates or some of the independents that are sure to declare themselves in November 1983. The groundswell of displeasure is mounting against the present administration and in order to regain any credibility prior to the election they will have to dramatically revise their methods of dealing with Lasalle residents.

Anyone wishing to carry on a dialogue concerning this column is welcome to either phone me at 683-2834 or by writing to me at PO Box 301, Succ. Champlain, Lasalle, P.Q. H8P 3J2. Letters to the Editor are also welcome as are comments to the numerous Talk Shows in Montreal. It is only hoped that I won't be so erroneously misquoted as I was by Ms. Stanley when she phoned Chris Goyen. As her number is unlisted so that she can't be bothered by the types of calls I receive, she is certainly welcome to call me.

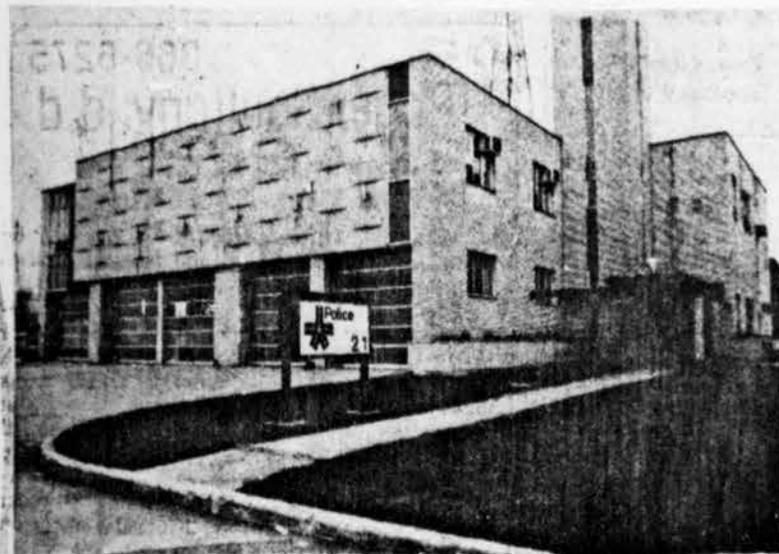


COWS MAY COME AND COWS MAY GO  
BUT THE BULL AT CITY HALL GOES ON FOREVER

Fermeture du poste de police

## LaSalle dépose son mémoire à la commission

Pas de décision avant l'automne



par Andrée Ducharme

Les municipalités concernées par le réaménagement de la carte policière de la Communauté urbaine de Montréal, qui prévoit la fermeture du poste de police de LaSalle, ont pu déposer leur mémoire le 16 juin dernier.

La ville de LaSalle était représentée par le maire Gerald Raymond, le directeur général Robert Barbeau, et l'adjoint au directeur Albert Ferrari. Les conseillers municipaux Robert Cordner, Dominique Izzi et Robert Lefebvre ont aussi assisté à l'assemblée publique de la Commission de la sécurité publique de la CUM (CSPCUM).

Outre les représentants officiels de la ville, des citoyens ont été entendus lors de cette assemblée. Pour LaSalle, Daniel Roney, Larry Smith, G.J. Franklyne et Michel Leduc, ce dernier au nom de l'Action civique, se sont prévalus de ce droit.

Les membres de la CSPCUM se réuniront à huis clos pour prendre connaissance de tous les dossiers et feront ensuite une recommandation à la CUM. La décision devrait être prise à l'automne. La prochaine assemblée publique de la commission est prévue pour le 12 octobre.

Quinze groupes, principalement du West Island et de LaSalle, ont déposé des mémoires à la

commission et ont insisté sur la nécessité de conserver les postes de police dans leur municipalité respective afin d'éviter une hausse de criminalité.

Le mémoire de LaSalle comprend 29 pages dans lesquelles sont présentés les principaux arguments contre la fermeture du poste 21 et le déménagement des effectifs à Verdun.

"Les 77 600 citoyens qui paient 7,65 millions pour opérer leur poste de police veulent le conserver dans LaSalle et ils y ont droit," insiste le mémoire.

Le mémoire contredit un rapport préparé par le service des ressources techniques de la CUM qui soutenait que le poste actuel de LaSalle aurait be-

soin de transformations élaborées et qu'il est vétuste. Selon la ville, le poste 21 est d'accès facile pour les citoyens et les facilités de stationnement y sont supérieures à celles de Verdun. Aussi, il n'y a pas suffisamment d'espace à Verdun pour y transférer tous les effectifs présentement à LaSalle.

De plus, la fusion des postes 21 et 22 réduirait l'efficacité des services policiers offerts à LaSalle, selon le mémoire. Notons que le taux de solution des crimes est supérieur à LaSalle qu'à Verdun et dans l'ensemble de la CUM.

Le mémoire fait aussi mention du projet provincial présenté par le ministre de la Justice et qui prévoit la construction d'un

centre de détention dans la municipalité.

Enfin, la centralisation elle-même est discutée: "La centralisation du service de police aurait l'effet négatif de déshumaniser le service aux citoyens alors que sa vocation est essentiellement d'assurer la sécurité et de protéger les intérêts des citoyens dans leur milieu."

C'est dans un français parfois boiteux que le maire Raymond a lu à la CSPCUM un résumé du mémoire déposé au nom de la ville, résumé se terminant ainsi: "La population et le conseil de ville n'accepteront pas la fermeture de ce poste de police".

Les lasallois ne seront vraisemblablement pas informés du sort de leur poste de police avant l'automne, alors que la commission rendra publique sa décision.

## Fermeture du poste de police

# Des lasallois devant la commission

par Andrée Ducharme

La Commission de la sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal a reçu les mémoires déposés par les villes et les citoyens concernés par le projet de réaménagement de la carte policière.

Rappelons que ce projet prévoit la fusion des districts 21 et 22, soit la fermeture de poste 21 de LaSalle et le transfert de ses effectifs à Verdun. Déjà, la ville s'est prononcée ouvertement contre une telle proposition. Certains ci-

toyens ont aussi déposé un mémoire devant la commission lors de l'assemblée publique du 16 juin dernier.

### Centre de détention

Dan Roney, ancien résident de LaSalle et chroniqueur au *Message*, a insisté sur le centre de détention à sécurité minimum que Québec veut construire à LaSalle. La prison, inspirée d'un modèle new-yorkais, permettrait aux détenus des contacts fréquents avec la communauté. La proximité d'un poste de police pourrait, selon M. Roney, aider à prévenir certains crimes.

Rappelant la pétition contre l'abolition du poste 21 signée par plus de 30.000 personnes en 1974, M. Roney a indiqué que les lasallois ont autant besoin de leur poste de police qu'à l'époque. A preuve, 15 officiers ont été engagés il y a près de deux ans pour compenser un manque de personnel.

G.J. Franklyne, un commerçant lasallois, a envoyé une lettre à la commission par l'entremise de Dan Roney et de Larry Smith.

S'inquiétant de la fermeture possible du poste 21, M. Franklyne rappelle les vols à main armée qu'il, de même que de nombreux autres commerçants, a subi. La présence policière à LaSalle est indispensable, selon lui, à moins d'être prêt à accepter une recrudescence de crimes dans la région.

Avec la construction éventuelle d'un centre de détention à LaSalle, M. Franklyne craint une hausse de la criminalité, allant jusqu'à mentionner

la possibilité de prises d'otages.

### L'Action civique

Le candidat à la mairie pour l'Action civique LaSalle, Michel Leduc, a repris certains arguments déjà présentés par la ville, tel l'accroissement prévu de la population, qui passerait à près de 90 000 personnes d'ici 10 ans.

Avec chiffres à l'appui, le Dr Leduc a démontré que le taux de solution des crimes à LaSalle était nettement supérieur à celui de Verdun (respectivement 27 et 23 pour cent). En extrapolant ces statistiques, Dr. Leduc conclut que plus de 200 crimes commis à LaSalle ne seraient pas élucidés si les effectifs étaient transférés à Verdun.

"Ces chiffres sont peut-

être un peu tordus," de commenter Dr. Leduc. "Mais c'est sûr que la situation ne s'améliorerait pas (avec la fermeture du poste 21)."

Enfin, faisant référence aux deux projets, la fermeture du poste de police et la construction d'un centre de détention, il a insisté sur leur contradiction apparente.

"Avouez que les deux en même temps, n'importe quel citoyens de Ville LaSalle commence à devenir un peu paranoïaque," a déclaré Dr. Leduc aux membres de la commission.

### La Chambre de commerce

La Chambre de commerce LaSalle-Verdun a écrit une lettre à la commission pour s'op-

poser à la fusion des districts de LaSalle et de Verdun. En voici des extraits.

"La Cité de LaSalle est une ville en pleine expansion et la venue prochaine d'un centre de détention dans cette municipalité renforce davantage notre position.

"Nous considérons donc ce projet de fusion des postes 21 et 22 comme étant foncièrement injuste, inéquitable et non conforme à la volonté de la population.

"En conséquence, nous demandons à la Commission de tenir une réunion publique à LaSalle afin que les quelques 80.000 citoyens de la municipalité puissent démocratiquement faire connaître officiellement leur opposition."

by Dan Roney

proposed closure of Station 21. Conspicuous by their absence were all my critics in LaSalle except for the City Council. Where were all the people and groups that purport to be so dedicated and concerned about public security in LaSalle. Did the only group given endorsement by the LaSalle Municipal Council not show up as they didn't know how to prepare a brief for this commission or could it be that its President might have found himself in what could be deemed a

"conflict of interest" situation?

While approximately 700 protest coupons were gathered in LaSalle opposing Station 21 closure, the West Island gathered several thousands due to the encouragement and leadership offered by the various Mayors and municipal councillors. Both Civic Action and the Municipal Party might benefit if they took a trip to the W. I. and viewed democratic, intelligent municipal administrations in action.

I am always pleased to hear from the readers of this column — eve those that vehemently disagree with my views. You may

contact me by call 683-2834 or by writing to P.O. Box 301, Succ. Champlain, LaSalle, P.Q. H9F 3J2.

#### STATION 21 CLOSURE

I would be remiss if I did not mention the Public Security Commission hearings regarding the

**Du nouveau à LaSalle**

# La surveillance de quartiers est mise en marche

Le projet de surveillance de quartiers est maintenant réalité à La-

par **Andrée Ducharme**

Salle, suite à l'obtention de la subvention provinciale nécessaire à son organisation.

Claude Villemure, gérant du projet parrainé par le Conseil civique communautaire, a annoncé la semaine dernière que six personnes avaient été engagées dans le cadre

du programme Chantier-Québec pour mettre le projet sur pied.

Ce programme donne de l'emploi temporaire (20 semaines) à des assistés sociaux et défraie le salaire des personnes embauchées à 100 pour cent. La subvention accordée à LaSalle est de 32 000\$.

Outre M. Villemure, les personnes responsables de la bonne marche du projet sont Brian Benjamin, Michel Sénécal, Sylvie Larente, André Bois et Carole Comellier.

## Aider la police

La surveillance de quartiers, telle qu'elle fonctionne déjà dans plusieurs municipalités de la région montréalaise, exige peu d'efforts de la part des résidents.

En fait, les lasallois ne seront appelés qu'à être plus vigilants dans leur voisinage et à travailler ensemble afin de réduire l'incidence de criminalité dans la municipalité.

"Leur rôle, c'est d'aider la police à nous aider," ex-

plique M. Villemure. "On veut essayer d'impliquer le plus de monde possible."

Afin de s'assurer d'une bonne participation des lasallois, un comité de citoyens chargé de recruter les résidents sera formé.

"Cette affaire-là, je prends ça bien à coeur pis je veux pas que ça flop," de s'exclamer M. Villemure, un lasallois originaire de Shawinigan âgé de 22 ans. "Ça a marché dans d'autres villes, il n'y a pas de raison que ça

marche pas ici."

Alors que d'autres villes ont apporté un soutien financier à la surveillance de quartiers dans leur municipalité, LaSalle a offert aux organisateurs un local dans l'ancien hôtel de ville (13 rue Stathyre).

## Commanditaires

M. Villemure tente aussi d'intéresser des marchands locaux à la surveillance de quartiers. Déjà, Imprimerie LaSalle a accepté de commanditer le projet.

Bien que la subvention provinciale ne soit que pour 20 semaines, le projet une fois organisé pourra fonctionner à très peu de frais, selon M. Villemure.

La surveillance de quartiers, qui s'étendra éventuellement à tout le territoire lasallois, débutera vraisemblablement dans le quartier LaSalle Heights ou dans le Bronx.

## Soirée d'information

Toutes les personnes et associations intéressées au projet sont invitées à une soirée d'information jeudi le 18 août prochain, au Centre récréatif de LaSalle.

A cette occasion, les organisateurs expliqueront aux lasallois ce qu'est la surveillance de quartiers et comment ils peuvent participer à sa réussite.

Pour plus d'informations, appelez le 367-1000, poste 214.

## Surveillance de quartiers

# Les lasallois auront bientôt à s'impliquer dans leur district

par Andrée Ducharme

Le 18 août dernier, près de 40 lasallois se sont montrés plus intéressés à assister à une soirée d'information sur la surveillance de quartiers qu'à l'inauguration du complexe sportif Riverside.

Le succès du programme, qui vise à diminuer l'incidence de criminalité dans la municipa-

lité, dépendra essentiellement du degré d'implication de chacun dans son voisinage immédiat.

"Notre principal objectif, c'est d'informer les gens sur la façon dont ils peuvent nous aider à faire de LaSalle un endroit où on peut vivre sans crainte," explique Brian Benjamin, membre de l'é-

quipe responsable de mettre en marche le programme.

Six personnes, au travail depuis déjà deux semaines, compilent les statistiques pour déterminer dans quel secteur de LaSalle devra débiter le programme.

Rappelons que l'équipe a été embauchée pour 20 semaines dans le cadre du

programme provincial Chantier-Québec. Le Conseil civique communautaire (CCC), qui parraine le projet, a obtenu une subvention de 32 000\$ qui servira principalement à défrayer les salaires. (En moyenne 250\$ par personne par semaine).

Claude Villemure, directeur du projet, affirme que le premier quartier d'intervention sera celui où le plus grand nombre de crimes auront été commis au cours des deux dernières années.

Lorsque ce quartier aura été déterminé, soit d'ici le début septembre, les résidents seront appelés à prendre une part plus active à la surveillance de quartiers.

### Pas d'intervention

Notons que la surveillance de quartiers, telle qu'elle existe dans plusieurs municipalités autour de LaSalle, requiert peu d'effort des citoyens. Ils n'ont qu'à observer ce qui se passe autour de leur maison et à prévenir la police s'ils aperçoivent quelque chose de suspect. Ils n'auront pas à intervenir physiquement.

"Ça peut être ramasser les journaux de votre voisin en vacances, vider sa boîte à lettres, stationner votre voiture devant chez lui," suggère M. Benjamin.

"Le mandat donné par le CCC à l'équipe est très clair," poursuit François Chénier, président du



Les personnes responsables de mettre en marche le programme de surveillance de quartiers à LaSalle ont défini le programme au cours d'une soirée d'information au Centre récréatif le 18 août dernier.

CCC. "Et ce n'est pas de former des anges gardiens qui vont se promener dans les rues de LaSalle avec des .22."

Les 12 districts électoraux seront subdivisés en trois, quatre ou cinq îlots, selon leur superficie. Les lasallois seront invités à

Dans l'ordre habituel, Carole Cornellier, Sylvie Larrente, Michel Sénécal, Serge Bernatchez, Claude Villemure, François Chénier, Brian Benjamin et Zouise Lochhead. (Photo Bob Pichette 366-7417)

participer à la surveillance de quartiers autour de chez eux.

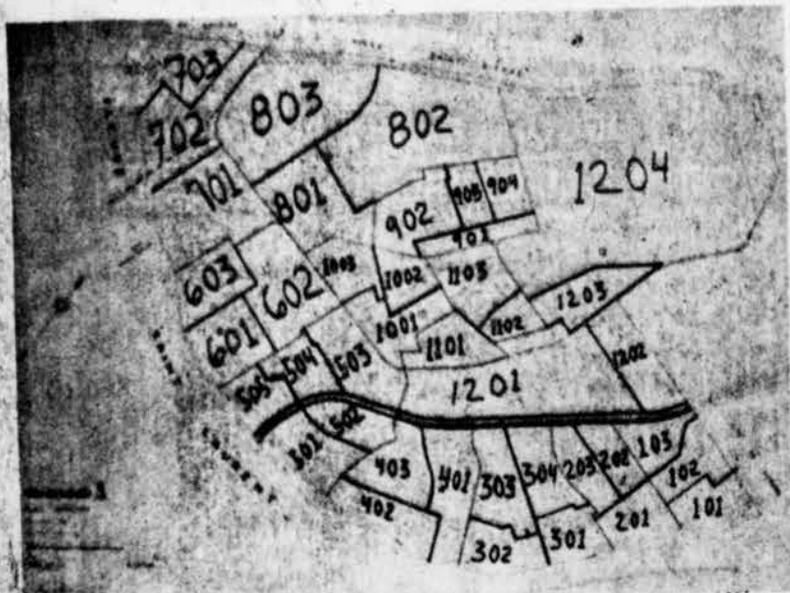
"Pour l'instant, on s'intéresse au résidentiel, le commercial viendra peut-être plus tard," précise M. Villemure.

### Crawford Park

L'expérience vécue au cours des 14 derniers mois à Crawford Park, à Verdun, a permis de diminuer le nombre de crimes de 22 pour cent, selon Gilbert Chartier, un représentant de la surveillance de quartiers Crawford Park.

Invité à expliquer aux

lasallois ce que les résidents de Crawford Park ont vécu, M. Chartier estime qu'un tel programme ne peut qu'être profitable pour tous ceux qui y prendront part.



Pour l'application de la surveillance de quartiers, les 12 districts électoraux de la ville de LaSalle ont été subdivisés pour former 41 îlots. Le programme devrait débiter dans un district de la ville d'ici deux semaines, selon le directeur du projet, Claude Villemure. (Photo Bob Pichette 366-7417)

Un autre meurtre à LaSalle...

## **“Le conseil ne s'intéresse pas à la sécurité des Lasallois”**

— Dr Michel Leduc

Lundi soir dernier, en plein coeur d'un quartier résidentiel, une fusillade éclatait et un homme était tué. Le Dr Michel Leduc, candidat à la mairie pour l'Action Civique LaSalle, a déclaré que cela illustre l'inaction du conseil au chapitre de la sécurité.

“Le conseil, par ses décisions prises à la légère, démontre qu'il ne s'intéresse pas à la sécurité des lasallois. Lorsque le conseil a décidé de permettre, à l'intérieur de son zonage, qu'un bar s'installe en plein coeur d'un quartier résidentiel, le Bronx, il a commis une erreur irréparable. Tout le monde sait que les bars sont des endroits dans lesquels la criminalité peut se

développer assez facilement. Tout le monde sauf Gerry Raymond qui continue d'être sourd, aveugle et muet!”

Le Dr Leduc, candidat à la mairie pour l'Action Civique LaSalle, a conclu: “S'il y a un secteur important de la vie lasalloise qui a été complètement oublié par le conseil actuel, c'est bien celui de la sécurité publique. Le conseil se moque de la population. Il permet, dans son zonage, d'installer un bar en plein centre d'un quartier résidentiel. De plus, Gerry Raymond ne travaille pas ses dossiers, si bien que le gouvernement nous impose une prison et que la C.U.M. nous enlève notre poste de police. Tous les

lasallois payent pour le paresse du conseil. Allez donc le demander aux gens du Bronx qui hésitent de sortir le soir de peur de se faire agresser... En fait, les seules actions positives dans ce dossier sont venues des citoyens. Ainsi, on vient de mettre sur pied un groupe de surveillance des quartiers et l'opposition à la prison est venue

de personnes ordinaires déçues de l'inaction du conseil. Gerry Raymond et son conseil n'ont aucun leadership et se méfient des nouvelles idées. Les événements importants et positifs à LaSalle sont faits par les citoyens et on dirait que le conseil municipal n'existe pas. Il faut vraiment que ça change et vite.”

## lettre au MESSAGER

### Impliquez vous plus!

J'ai assisté la semaine dernière à la première réunion pour le programme surveillance de quartier. J'en fus vraiment déçue car malgré le super programme mis sur pied et les heures d'ouvrage à accomplir, nous étions seulement une trentaine de personnes présentes, sur une population de 78,000 personnes: calculez-en vous-même le pourcentage!

Il y a eu 127 organismes officiellement invités, à part de moi qui représente Parents-Secours, je ne sais combien d'autres groupes ont assisté. C'est dommage de voir combien les gens de LaSalle s'impli-

quent peu ou pas, même si cela doit leur apporter au bout de leur peine, une baisse considérable du taux de crime dans nos quartiers.

Je vous demande donc en mon propre nom, de vous intéresser à notre communauté qui ne cherche dans le fond que l'amélioration de ses services.

Contactez M. Claude Villemure au 367-1000 local 212, il se fera un plaisir de vous en parler plus longuement, et lorsque le groupe "Surveillance de quartiers" frappera à votre porte pour vous demander votre support vous saurez d'avance quoi leur ré-

pondre.

J'espère que les citoyens de LaSalle sauront se rendre responsable en adhérant à un organisme, qui cherche leur sécurité.

**Marie-Thérèse St-Pierre**

## Surveillance de quartiers

# Le programme débutera dans le district no 7

Les statistiques de janvier à juillet 1983, sont compilées. Donc, surveillance des quartiers est enfin prêt à déterminer les quartiers qui sont les plus touchés. Nous pouvons dire que le projet débutera avec le quartier no 7 suivi du 6, 8 et 9.

Les infractions qui nous intéressent sont les vols par effraction, vandalisme, vols d'auto et vols dans auto.

Pour énumérer les résultats, nous procédons par ordre d'affectation:

- no 7: 184 infractions.
- no 9: 176 infractions.
- no 8: 153 infractions.
- no 6: 128 infractions.
- no 12: 127 infractions.
- no 11: 104 infractions.
- no 10: 101 infractions.
- no 5: 101 infractions.
- no 2: 96 infractions.
- no 3: 71 infractions.
- no 4: 59 infractions.
- no 1: 49 infractions.

Total: 1347 infractions en 7 mois dans LaSalle.

Nous précisons ici que c'est seulement pour le résidentiel. Comme vous avez dû le constater, il y a des quartiers qui ont besoin d'une aide pressante c'est donc au citoyen lui-même de nous aider à l'aider. Nous débuterons dans un quartier à la fois. Alors les personnes qui demeurent dans le no 7 - situé à partir d'un côté de l'avenue Orchard, avenue Labatt en passant par le C.P.R., canal Lachine, rue Lyette et une partie du boulevard LaSalle - devraient communiquer avec nous le plus rapidement possible.

Nous sommes à la recherche de chef d'un quartier pour le no 7. Ceci est un projet que tous les citoyens de ville LaSalle devraient prendre au sérieux, nous devons travailler ensemble pour tenter d'éliminer le crime. Donc pen-

sez-y bien!

Dès la semaine prochaine il y aura des représentants de surveillance de quartiers passeront dans le quartier no 7 de porte à

porte pour renseigner les citoyens.

Pour tout renseignement: 367-1000 postes 214 et 212.

Claude Villemure

## En dépit de contraventions impayées

par Andrée Ducharme

# LaSalle n'achètera pas de sabot dans l'immédiat

Les LaSallois qui ne paient pas leurs contraventions connaîtront un sursis d'au moins un an avant de

subir le sort de leurs voisins montréalais qui risquent chaque jour de retrouver leur voiture "sa-

botée". Robert Barbeau, le directeur-général de la ville, a confirmé que LaSalle ne

comptait pas faire usage du sabot de Denver dans l'immédiat.

"Si ça marche à Montréal, ça vaudra peut-être la peine qu'on regarde ça nous aussi, de remarquer M. Barbeau. Mais on va attendre de voir si Montréal règle ses problèmes légaux et récupère l'argent".

Le sabot de Denver, importé du Colorado à 300 \$ pièce, est apparu dans les rues de Montréal depuis deux mois à peine et déjà plusieurs citoyens-victimes du sabot ont intenté des poursuites judiciaires contre l'opération.

Au cours du premier mois d'opération à Montréal, 250 contrevenants ont remboursé 75 000 \$ pour récupérer leur voiture sabotée. En sus de ce montant, des représentants de la ville estiment que le sabot de Denver a un effet de dissuasion sur de nombreux Montréalais qui auraient tendance à laisser leurs contraventions impayées.

Deux firmes de huisiers sont responsables de l'application du programme

avec lequel Montréal espère récupérer 5 millions \$.

### Spectacle quotidien

L'opération sabot de Denver est devenue un spectacle quotidien dans les rues de Montréal où jusqu'à 30 sabots peuvent être installés en une seule journée.

Les passants s'arrêtent encore pour regarder l'installation du sabot, de même que l'arrivée du propriétaire de la voiture sabotée.

Les personnes visées par l'opération sont les propriétaires de voiture ayant plus de quatre contraventions impayées. Notons que plus de 90 pour cent des Montréalais paient leurs contraventions dans les délais.

Cette proportion est sensiblement la même à LaSalle, estime M. Barbeau. Mais le nombre de contraventions distribuées dans la municipalité est de beaucoup inférieur à celui de Montréal.

"Le principe, c'est sûr que c'est intéressant, de commenter M. Barbeau. Mais est-ce que ça vaut la

peine, ici, est-ce qu'on a assez de billets?"

Le conseil municipal de LaSalle n'a pas encore discuté de la possibilité d'acheter des sabots de Denver pour installer dans la municipalité. Mais ce ne pourrait être que partie remise.

"Je n'ai pas encore fait de recommandation au conseil, de conclure M. Barbeau. Mais si c'est profitable, on regardera ça".



Plus de 400 personnes ont participé au succès de l'épouillage de blé d'Inde organisée par les libéraux de Marquette le 28 août dernier. (Photo P.-A. Thibault)

### **Surveillance de quartiers a besoin de votre aide**

Le programme de surveillance de quartiers a encore besoin de volontaires pour démarrer dans plusieurs districts de LaSalle, en commençant par le quartier 7 (Highland).

On sait que la surveillance de quartiers ne demande pas de participation active de la part des personnes impliquées, mais plutôt d'observer ce qui se passe autour de leur maison.

Il ne s'agit donc pas de s'entraîner à devenir des anges gardiens. La seule intervention qu'auront à faire les bénévoles sera de téléphoner à la police ou à leur chef de quartier pour rapporter un crime.

Dans les villes où le programme fonctionne depuis plusieurs mois, Surveillance de quartiers a contribué à diminuer le taux de criminalité de façon appréciable (22 pour cent à Crawford Park).

Pour plus de renseignements, communiquez avec Claude Villemure au 367-1000, poste 212.

## Info-municipale

# Les LaSallois veulent-ils "Surveillance des quartiers"?

D'après l'expérience vécue au kiosque d'information tenu à Place Newman les 15, 16 et 17 septembre, nous pouvons affirmer que oui. Ce kiosque a été un succès total. Nous avons informé au-delà de 300 citoyens de Ville LaSalle sur les buts de Surveillance des Quartiers. Plus d'une centaine de citoyens se sont portés volontaires. Ce sont des gens qui ont conclu après discussion avec les membres de surveillance des quartiers qu'à LaSalle, nous avons besoin de ce projet.

Pour devenir membre de ce projet, il n'en coûte rien. C'est un service à la communauté. Ce sont des citoyens qui s'entraident pour éviter qu'ils deviennent victimes du crime. Ce programme n'a pas été mis sur pied par la police mais par le Conseil Civique Communautaire qui est composé de citoyens comme vous et moi.

Plusieurs citoyens nous ont fait part de la crainte de représailles venant des suspects qui auront été ap-

préhendus par les policiers suite aux renseignements qu'ils auraient fournis. Nous tenons donc à les rassurer en affirmant que les renseignements fournis à la police seront tenus confidentiels.

Les chances de représailles sont donc très minimes et l'expérience vécue dans d'autres municipalités de l'île de Montréal

nous démontre clairement que les personnes qui adhèrent à Surveillance des Quartiers n'ont jamais été la cible de représailles de la part des suspects appréhendés.

Surveillance des Quartiers a débuté son recrutement de porte en porte dans le quartier no. 7 le 19 septembre et la coopération des gens de LaSalle est

extraordinaire. Au cours d'une période de 4 jours, nous avons recruté 175 personnes intéressées à faire partie de Surveillance des Quartiers. Si l'on pense que dans la journée il y a beaucoup de gens absents, le nombre de 175 est excellent.

Il y aura une première réunion dans le quartier no. 7 le 12 octobre à 19h.

(et le 17 octobre à 19h pour les gens qui ne pourront pas se présenter le 12 octobre) à l'école Immaculée, située au 51 rue Bélanger. Venez en grand nombre, emmenez un de vos voisins avec vous. C'est votre maison, c'est votre ville et c'est votre projet Surveillance des Quartiers. Sans vous, les voleurs continueront à

opérer librement sous vos yeux.

Grâce à Surveillance des Quartiers, vous apprendrez à vous protéger, à réagir en différentes situations face à un voleur, etc.

Pour de plus amples renseignements: 367-1000, local 212 ou 214.

**Claude Villemure**  
Gérant de projet

## Do people want Neighborhood Watch in LaSalle?

If we take into consideration the facts which came to light at an information booth set up at Place Newman on September 15, 16 and 17, we can say yes, they do. This was a complete success. More than 300 hundred residents of LaSalle received information on the goals of Neighborhood Watch. More than one hundred citizens gave their names as volunteers. These people came to the conclusion, after speaking with members of Neighborhood Watch, that we need such a project in

LaSalle.

There is no charge to become a member of this programme. It's a service to the community. These citizens mutually help each other to avoid becoming victims of crime. The programme was not organized by police but by the Community Civic Committee, which is made up of citizens like you and me.

Many citizens expressed fear of reprisals from suspects who are arrested by police as a consequence of information provided by citizens. We want to

assure them information given to police will remain strictly confidential.

The chances of reprisals are very slight and experience in other municipalities on the Island of Montreal has clearly shown that those who are involved in Neighborhood Watch have never experienced any reaction from apprehended suspects.

Neighborhood Watch started a door to door recruiting campaign in district 7 on September 19 and the response of LaSalle

citizens has been extraordinary. In one four day period, 175 persons were recruited for Neighborhood Watch. When we consider that many people are away from home during the day, this total of 175 is excellent.

A first meeting will take place in district 7 on October 12 at 7.00 p.m. (and on October 17 at 7.00 p.m. for those who are unable to attend on October 12), at the Immaculée school, at 51 Bélanger street. Come in large num-

bers, bring one of your neighbors with you. It's your house, your community, your Neighborhood Watch project. Without you, thieves will continue to operate freely, right under your eyes.

Thanks to Neighborhood Watch, you will learn how to protect yourself, how to react against a thief in various situations, etc.

For more information: 357-1000, ext 212 or 214.

**Claude Villemure**  
Project director

**Réunions les 12 et 17 octobre**

## **Surveillance de quartiers s'organise dans le 7**

L'équipe de surveillance de quartiers a commencé à recruter des membres - plus de 200 à ce jour - dans le district 7 (Highland). Afin de s'assurer que tous les résidents comprennent ce à quoi ils s'engagent en se portant volontaire, des séances d'information sont prévues pour les 12 et 17 octobre, à 19 h à l'école Immaculée, 51 rue Bélanger.

Plus il y aura de Lasallois impliqués dans surveillance de quartiers, plus le programme sera efficace pour réduire le taux

de criminalité dans la municipalité. Venez en grand nombre et invitez votre voisin à vous accompagner.

Surveillance de quartiers vous enseignera à vous protéger et à réagir aux voleurs dans différentes situations. Rappelons que vous n'aurez pas à accomplir d'acte de bravoure: On ne vous demandera que de garder les yeux ouverts.

Pour plus d'informations, 367-1000, postes 212 et 214.

A LaSalle...

## Vols et accidents à la baisse

Dans un rapport sur la sécurité publique et routière, la Communauté urbaine de Montréal indiquait dernièrement que LaSalle a enregistré cet été une diminution générale de la criminalité de l'ordre de 8%. Quant à la sécurité routière, le District 21 s'est classé bon premier dans l'ensemble des poste de police avec une baisse, en juillet, de 34,6%.

Fait important à souligner, au cours de la période estivale 1983 on note une nette diminution du nombre de vols et d'accidents à Ville de LaSalle. Ceci, comparativement à l'été 1982. Cette diminution sensible a été enregistrée tout au long de l'année 1983 ainsi qu'en témoignent les statistiques périodiques publiées par la police de la Communauté urbaine de Montréal.

En effet, les statistiques du mois d'août 1983 révèlent que pour l'année courante le total cumulé des vols qualifiés était de 91, alors que l'année précédente, il était de 118. Le nombre total des vols qualifiés et vols avec effraction était de 866 en 1983, par comparaison à 873 en 1982. De même, un total de 535 accidents sont parvenus de janvier à août 1983 alors qu'au cours d'une période de temps similaire 794 accidents ont été rapportés et enquêtés en 1982.

La Communauté urbaine de Montréal a également souligné qu'au mois

d'août, le District 21 a procédé à la vérification des 18 traverses d'écoliers. Ceci, en vue d'accroître la sécurité des jeunes qui dès septembre

devaient recommencer à effectuer une ou plusieurs fois par jour leur trajet maison-école, école-maison. De plus, toujours dans le but d'améliorer la

sécurité des étudiants, les 18 préposés aux traverses ont suivi un cours de formation comprenant deux heures de théorie et deux heures de pratique.

Les récents rapports de la Communauté urbaine de Montréal permettent donc de croire que la sécurité publique et routière connaît à Ville de LaSalle

une amélioration constante. Puisse cette tendance à la diminution des vols et des accidents se maintenir au fil des ans!  
**Joanne Bélanger**

Sursis pour le poste de police de LaSalle

# La commission de sécurité demande une étude "globale"

par Andrée Ducharme

En demandant une étude globale sur le réaménagement de la carte policière, la commission de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal accorde un sursis au poste de police 21 de LaSalle.

On se souvient que la

commission avait proposé de fusionner les postes de police de LaSalle et de Verdun en déménageant tous les effectifs à Verdun, ce qui avait créé de fortes oppositions dans la municipalité.

"Il n'est pas question de fermer le poste actuelle-

ment, affirme Guy Descary, maire de Lachine et membre la commission. On a demandé une étude globale pour regarder la gestion des postes, c'est ça qui coûte cher".

**Économie administrative**

Depuis six ans, des éco-

nomies ont été réalisées au service de police de la CUM et 800 postes ont été coupés. Afin de diminuer les coûts plus encore - ce qui diminuerait aussi les taxes, selon M. Descary - la commission de sécurité publique étudie des propositions pour économiser au

niveau administratif.

"On arrivait à une impasse, on frustrait les gens, reconnaît M. Descary. On veut arriver à faire des propositions pour sauver de l'argent et on veut éviter que les citoyens se sentent mal servis: Notre rôle d'administrateurs publics, c'est d'essayer de voir à donner le meilleur service possible aux citoyens au meilleur coût".

En fait, aucune décision ne sera prise avant le début de l'année prochaine, selon Guy Campion, secrétaire adjoint des commissions.

"La prochaine réunion publique devrait avoir lieu à l'hiver ou au printemps prochain, estime M. Campion. Les commissaires ont demandé d'autres rapports et ils procèdent à des visites des postes".

**Services maintenus**

La fermeture d'un poste de police n'entraîne cependant pas nécessairement la diminution des services, affirme M. Descary.

"Nous autres à Lachine, on n'a plus de poste depuis 1978-79, rapporte M. Descary. Après la fermeture, je n'ai pas eu de plainte, il n'y a pas grand monde qui va au poste de

police.

"Pour le citoyen, ce n'est pas le poste qui est important, c'est le service policier. Le poste, c'est seulement un endroit de dispatching des services".

L'étude globale demandée par la commission de-

vrait déterminer le nombre de postes nécessaires pour l'ensemble du territoire de la CUM.

"On a demandé à nos chefs de service de faire des projections, mais pas seulement sur un ou deux postes", poursuit M. Des-

cary.

**Moyen terme**

"C'est une étude à moyen terme, qui devrait prendre entre trois et six mois, conclut M. Descary. On ne doit pas toucher les régions avant de présenter notre proposition".

La prochaine proposition de la commission de sécurité publique de la CUM pourrait ainsi ne pas affecter le poste de police de LaSalle. Nous ne le serons que lorsque la commission l'aura présentée.



## Surveillance des Quartiers de la Ville de LaSalle

La participation des citoyens du Quartier 7 va au-delà de toutes les espérances. Aux réunions du 12 octobre et 17 octobre, Surveillance des quartiers a fait salle comble. Les citoyens se sont montrés très attentifs aux problèmes de criminalité qui existent dans leur quartier. Au total pour les deux réunions nous avons informé 200 citoyens de ce quartier. Très bientôt le système final de Surveillance des Quartiers avec la collaboration des nouveaux membres aidera à développer une nouvelle mentalité et une meilleure protection dans ce quartier.

Depuis le 18 octobre nous avons commencé le

porte en porte dans le quartier no 6 qui est situé à la limite des rues Orchard, avec Labatt, Wanklyn, John F Kennedy, Upton, 80 ave. et boul. LaSalle. J'espère que la collaboration sera aussi formidable que dans le quartier 7. Il sera ainsi plus plaisant pour nous de travailler avec vous pour notre protection mutuelle.

Pour les autres quartiers, ne vous impatientez pas nous vous aiderons à vous protéger dans un prochain avenir. Grâce aux citoyens de Ville LaSalle le programme Surveillance des Quartiers deviendra un atout pour tous.

Aidez nous à vous aider!

### Neighborhood watch

The citizens of area no 7 have participated much more than we had expected. At both meetings on October 12 and 17, Neighborhood Watch has filled the room. The citizens showed to be very mindfull of crime problems existing in their area. We have informed approximately 200 citizens in

total for both meetings. Very soon, when the system is in full operation, Neighborhood Watch, with the collaboration of new members, will help to develop a new mentality and a better protection in this area.

Since October 18, we have started to pass door to door in area no 6 which is located between the following streets: Orchard, Labatt, Wanklyn, John F. Kennedy, Upton, 80th ave and LaSalle Blvd.

We hope that the citizens will get involved as much as in area no 7. It will make it more pleasant for us to work with you for our mutual protection.

In the other areas, please be patient, we will be helping you to protect yourselves in a near future. With the help of the citizens of LaSalle, Neighborhood Watch program will become an asset for all.

Help us help you!

**Claude Villemure**  
project manager.

## Augmentation des cambriolages en 83

### ● Programme de surveillance mis sur pied

Alors qu'on pouvait lire dans le *Messager* de la semaine dernière que les vols étaient à la baisse dans la municipalité au cours de l'été, l'auteur du texte, une employée de Ville de LaSalle, a omis de mentionner que les cambriolages sont à la hausse.

C'est pour contrer cette augmentation des cambriolages dans les résidences et dans les commerces qu'une

par **Andrée Ducharme**

nouvelle opération de surveillance a été entreprise au début du mois dans la municipalité.

"Il y a une raison pour la diminution des vols qualifiés (à main armée) à LaSalle, c'est parce qu'on a fait des interventions, explique Gilles Vanier, directeur du poste 21. C'est grâce à des opérations et à des coups de filet".

Le nouveau programme est semblable à celui entrepris l'année dernière pour les vols à main armée: Un groupe de policiers en civil est affecté à la surveillance des résidences et des commerces.

"On a déjà fait trois arrestations depuis le début du mois, annonce le sergent-détective Denis Cadieux. Le programme durera tant que nous ne serons pas satisfaits. Ça pourrait aller jusqu'à plusieurs mois".

Outre les arrestations, le pro-

gramme tentera de prévenir les cambriolages dans la municipalité. Pour ce faire, le sergent Cadieux fait appel à la collaboration des citoyens.

"On demande encore l'appui du public. Dès que vous voyez ou entendez quelque chose de suspect, appelez tout de suite la police", dit-il.

#### Statistiques

Appelés introductions par effraction en jargon policier, le nombre de cambriolages dans les résidences entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 octobre 1983, est passé de 605 en 1982 à 691 en 1983 (augmentation de 14 pour cent).

Les cambriolages dans les commerces ont augmenté de 18 pour cent durant la même période (passant de 130 en 1982 à 153 en 1983).

Les vols à main armée sur la personne ont diminué de 29,5 pour cent (71 en 1982 et 50 en 1983) et les vols à main armée dans les commerces de 47,7 pour cent (67 en 1982 et 36 en 1983).

Les vols de voiture et dans les voitures ont aussi connu une diminution, de 8,4 et 16,7 pour cent respectivement.

Le total des crimes commis dans la municipalité, qui était de 1779 entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 octobre 1982, était de 1'06 au 15 octobre 1983, ce qui équivaut à une diminution en chiffres absolus de 4,1 pour cent.



Le 9 octobre dernier, les policiers du poste de LaSalle ont retrouvé ces deux coffres à bijoux chez Corey Young, 26 ans, accusé d'introduction par effraction (cambriolage). Il était en probation pour deux autres cambriolages commis à Verdun l'été dernier et avait déjà été accusé de cambriolage à LaSalle. Pour plus d'information, communiquez avec le poste 21 au 934-2521. (Photo Alain Allard)

Last October 9, LaSalle police officers found those two jewelry boxes at Corey Young's home. The 26 year old accused of breaking and entering was on probation for the same crime committed in Verdun last summer and had been accused of breaking and entering in LaSalle. For more information, call Station 21 at 934-2521.

### Programme contre les cambriolages

## L'intervention policière porte ses fruits

(AD)-Déjà neuf personnes ont été arrêtées pour cambriolage dans la municipalité depuis que les policiers du poste 21 ont mis sur pied un programme spécial de surveillance des commerces et des résidences pour contrer la hausse des cambriolages survenue au cours des neuf premiers

mois de 1983.

On sait que les cambriolages, aussi appelés introductions par effraction, ont augmenté de 14 pour cent dans les résidences (691 en 1983 et 605 en 1982, entre le 1er janvier et le 15 octobre) et de 18 pour cent dans les commerces (passant de 130 à 153).

Le nombre d'arrestations est à la hausse depuis le 10 octobre, date à laquelle 11 policiers ont été affectés au programme, rapporte le sergent-

détective Denis Cadieux du poste 21.

Au cours de la première semaine d'application du programme, du 10 au 16 octobre, trois personnes

ont été arrêtées et accusées pour introduction par effraction. Deux l'ont été entre les 16 et 22 octobre et enfin quatre accusations ont été portées la semaine dernière.

Si reconnus coupables, ces accusés risquent la prison à vie pour les cambriolages dans les résidences et un emprisonnement de 14 ans pour ceux dans les commerces.

## Deux autres arrestations

# Les cambriolages à la baisse

(AD)-Les cambriolages (introductions par effraction) ont diminué sensiblement à LaSalle au cours de la dernière semaine, alors que neuf plaintes ont été enregistrées au poste de police 21 entre le 29 octobre et le 4 novembre. On en compte souvent plus de 20 à l'intérieur d'une même semaine.

On sait que le service de police a mis sur pied, le mois dernier, un programme de surveillance spécial pour contrer la hausse de cambriolages survenus dans la municipalité en 1983.

Cette diminution du nombre de cambriolages serait due à l'intervention policière, estime le sergent-détective Denis Cadieux du poste 21.

Le 3 novembre dernier, les policiers ont procédé à deux autres arrestations,

sur la rue Dufresne, ce qui porte à 11 le nombre d'arrestations pour cambriolages effectués dans les limites de la municipalité depuis un mois.

La fête de l'Halloween à LaSalle a été plus pai-

sible cette année que par les années passées, rapporte-t-on au poste de police 21. Alors qu'on enregistrait auparavant de nombreuses plaintes, peu de dommages ont été rapportés en 1983.

La subvention provinciale se termine en décembre

## Surveillance de quartiers demande l'aide de la ville pour continuer à opérer

par **Andrée Ducharme**

Parce que la subvention provinciale obtenue par le Conseil civique communautaire (CCC) pour la mise en marche d'un programme de surveillance de quartiers dans la municipalité prendra fin le 30 décembre prochain, les responsables du programme ont demandé l'aide de la ville.

"On demande 46 789 \$ à la ville pour un an, a annoncé le coordonnateur Claude Villemure. Les statistiques des autres municipalités où il y a surveillance de quartiers disent que ça prend 1 \$ par tête. Ça ferait 80 000 \$ à LaSalle, mais on espère trouver le reste nous-mêmes".

L'ancien conseil de ville avait refusé une sub-

vention pour surveillance de quartiers dans la municipalité mais avait quand même offert un local à l'ancien hôtel de ville de la rue Strathyre.

C'est dans ce local, qu'occupait auparavant le directeur général de la municipalité, que sont installées les quatre personnes embauchées avec la subvention de 32 000 \$ de Chantiers Québec pour une durée de 20 semaines.

### Dossier à l'étude

Selon le maire Michel Leduc, la décision d'accorder ou non une subvention à surveillance de quartiers pourrait être prise au cours du mois de décembre.

"On n'est pas prêt à statuer là-dessus, a déclaré M. Leduc. Gary Fran-

klyne est chargé d'étudier tous les aspects de ce dossier complexe.

"On leur offre du support tactique, on n'a pas l'intention de leur enlever ça (local et téléphones), de poursuivre M. Leduc. Mais tant qu'on n'aura pas une idée plus claire du dossier, on ne décidera pas de la subvention. Ce sont des organismes qui sont supposés être bénévoles".

En fait, le dossier de prévention du crime à LaSalle dépendrait de celui de la prison, a ajouté le maire Leduc.

### Enquête sur les organismes

Le conseiller Gary Franklyne, le responsable du dossier de la prévention du crime et de la sécurité,

espère pouvoir faire une recommandation au conseil au plus tôt.

"J'aimerais avoir pris cette décision (au sujet de la demande de subvention de surveillance de quartiers) avant la fin décembre, a affirmé M. Franklyne, parce qu'il ne leur reste plus beaucoup de temps.

"La sécurité nécessite un ensemble beaucoup plus large de programmes que la seule surveillance de quartiers, a indiqué M. Franklyne. Il faudrait entre autres un centre pour jeunes délinquants, un centre pour femmes battues... Dans le West-Island, ils ont un programme plus global".

Notons que lors de l'as-

semblée publique du conseil tenue le 24 novembre dernier, M. Franklyne a annoncé, suite à une question de la salle, que le conseil ferait enquête sur chacun des organismes qui s'occupent de sécurité dans la municipalité.

### Où en est le programme?

"On voulait faire nos preuves pendant cinq mois, a affirmé M. Villemure. Je pense qu'on les a faites. On est en pourparlers avec la ville et on espère avoir la subvention".

En fait de preuves, M. Villemure cite la mise sur pied du programme dans les quartiers 6 et 7 et le début de surveillance de quartiers dans le quartier 8 prévu pour le mois de décembre. Les statistiques policières indiquent que ces trois quartiers étaient les plus touchés par la criminalité à LaSalle.

"Dans le 7, on n'a pas loin de 300 membres, affirme M. Villemure. Ça marche, je ne pouvais pas en espérer autant que ça!".

### Réunion pour le quartier 8

Après avoir fait du porte-à-porte dans le quartier 8, les responsables de surveillance de quartiers organisent une première rencontre publique le 30

novembre prochain, à la polyvalente Cavelier-de-LaSalle.

La surveillance devrait être organisée dans tous les quartiers de LaSalle d'ici le début de 1985, estime M. Villemure. Notons que les policiers du poste 21 ont fait part au Messenger d'une aide accrue des citoyens qui auraient fourni des informations conduisant à l'arrestation de plusieurs suspects dans les dernières semaines.

Surveillance de quartiers repose principalement sur les bénévoles à qui on ne demande que d'observer ce qui se passe autour de chez eux et de rapporter à la police tout acte suspect. Les bénévoles n'ont pas à procéder à des arrestations, ce sont les policiers qui conservent cette responsabilité. On demande donc aux citoyens d'être "les yeux et les oreilles de la police".

### Conseil d'administration

François Chénier, président du CCC et parrain du programme de surveillance de quartiers à LaSalle, compte aussi sur la formation d'un conseil d'administration dès le mois de janvier pour assurer la continuité du programme.

"On a demandé de l'argent à la ville, explique M. Chénier. Mais il faut que les citoyens se prennent eux-mêmes en main pour la prévention du crime".

Au poste de police

## Les efforts d'Opération Survol se portent sur les commerces

Opération Survol, programme mis sur pied en

par **Andrée Ducharme**

octobre dernier par le poste de police de LaSalle pour contrer la hausse des cambriolages dans les résidences, a si bien réussi

que les policiers portent maintenant leurs efforts sur les cambriolages dans les commerces, annonçait la semaine dernière le lieut.-dét. Raoul Mongeau du poste 21.

Le 29 novembre dernier, deux suspects de Montréal âgés respective-

ment de 22 et 20 ans, Claude Ranger et Gilles Nolet, ont été arrêtés et accusés de cambriolage au magasin Distribution Consommateur du boulevard Newman.

Le 24 novembre, un suspect de 19 ans, Eric Pride, a été arrêté à sa sor-

tie du garage Maisonneuve situé à l'angle du boulevard Newman et de la rue Lise.

### Saisie de drogue

Dans le cadre de la même opération, les policiers ont procédé à la vérification de deux automobiles. Dans la première, ils ont trouvé 511 grammes de hashish, d'une valeur marchande de plus de 7 000 \$. Dans la seconde, ils ont trouvé une livre de cocaïne, qui aurait pu rap-

porter au vendeur 256 000 \$. Dans les deux cas, le propriétaire de la voiture a été accusé de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic. Le dossier a été remis à l'escouade des narcotiques de la Communauté urbaine de Montréal.

### Burinage

Le burinage d'objets de valeur a permis aux policiers d'identifier le propriétaire d'objets volés le 1 janvier dernier, rapporte

M. Mongeau.

Les citoyens sont invités à emprunter un crayon électrique au poste de police afin de buriner leurs objets de valeur. Il suffit d'inscrire un numéro, de permis de conduire ou autre, sur des objets. L'opération remplit un double objectif, estime M. Mongeau, celui de pouvoir retrouver les victimes de vol et de dissuader les voleurs de prendre les objets burinés.

Projet présenté au conseil municipal

## Un Village de la Sécurité serait construit à LaSalle

Un village de la sécurité pourrait être aménagé à LaSalle à coût très minime pour la municipalité si Dan Roney, un ancien résident de LaSalle, réussit à convaincre le conseil municipal des bienfaits d'un tel projet éducatif.

Un village de la sécurité, c'est une ville miniature qui permet d'enseigner aux enfants la prévention du crime et la sécurité. Les panneaux de circulation sont de grandeur normale, mais les bâtiments et rues sont adaptés afin de pouvoir être contenus sur une surface de 60 mètres par 60 m. (200 pi. par 200 pi.).

M. Roney a fait parvenir une présentation officielle de ce projet à l'hôtel de ville la semaine dernière et il propose aux conseillers municipaux une visite du Village de la sécurité Britannia à Ottawa, afin d'observer ce nou-

veau concept pour eux-mêmes.

Seize villages de ce genre existent déjà au Canada bien qu'on n'en trouve aucun au Québec, à date. M. Roney espère donc en établir un à LaSalle qui pourrait servir de modèle pour la province.

"Je crois que LaSalle est en mesure d'innover en ce domaine, a-t-il déclaré. LaSalle est une communauté idéale, à cause de la population à rejoindre".

### Dollard intéressée

Cependant, le village de la sécurité pourrait être construit dans le Parc du Lac du Centenaire à Dollard-des-Ormeaux, si LaSalle rejette ce projet, expliquait M. Roney, qui a aussi l'intention de présenter son idée là où il réside maintenant.

"Dollard est déjà très intéressée, c'est une ville qui est à l'avant-garde en matière de sécurité... Dollard a déjà un très grand nombre de programmes,

et LaSalle n'en a aucun, même la Surveillance de quartiers n'est pas complètement établie."

### Terrains disponibles

Quant à LaSalle, la municipalité est en mesure d'offrir un site sur le terrain de l'ancien golf, ou le village pourrait être construit sur Shevchenko, où la Commission scolaire protestante du Grand Montréal a offert un terrain pour le projet lorsque M. Roney l'a consultée il y a deux ans.

La commission scolaire du Sault—St-louis est aussi intéressée à ce projet ainsi que plusieurs ministères des gouvernements fédéral et provincial, selon M. Roney.

Si tous ceux qui sont intéressés à ce projet contribuent financièrement à sa construction, la contribution de LaSalle serait très minime, selon M. Roney qui estime le coût total à \$350,000.

À Ottawa, les écoliers passent une journée au Village de la Sécurité Britannia, pratiquant la prévention des accidents. Des écoliers de Montréal ont aussi été envoyés au village en voyage organisé, rapporte M. Roney.

À LaSalle, M. Roney espère que le village de la sécurité puisse aussi informer les adultes concernant la sécurité, le soir. Des conférences seraient organisées afin de discuter différents sujets, tels le viol et l'agression contre les gens âgés. Les gens pourraient apprendre à se défendre et à réagir en cas d'attaque.

Des programmes spéciaux pour les entreprises pourraient aussi être offerts, des cours expliquant comment lever des objets lourds sans encourir un tour de reins, par exemple, dans le but de réduire les accidents de travail.

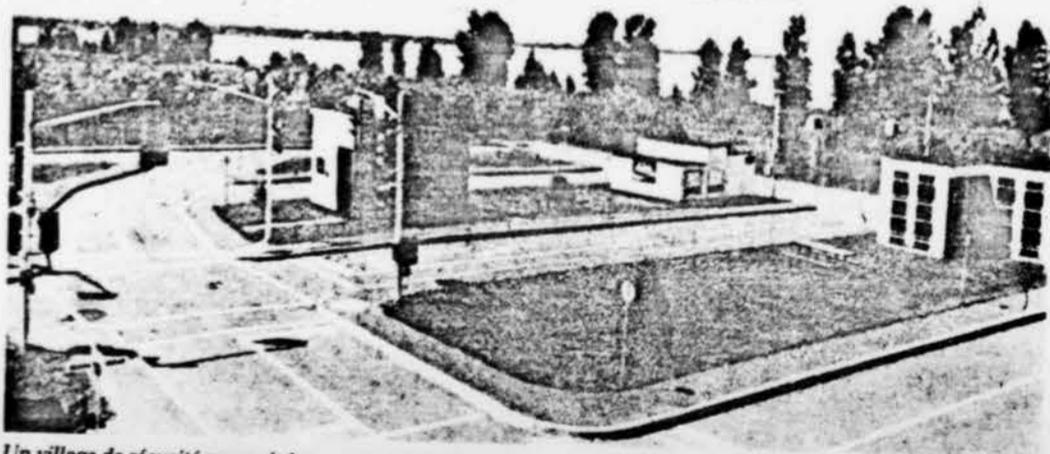
**Décision du conseil**  
Cependant, tout ceci dé-

pend de la réponse du conseil au projet de M. Roney. A date, nos représentants observent une prudente réserve.

"Nous n'avons pas encore eu la chance d'étudier le projet," expliquait Gary Franklyne, conseiller responsable du dossier de la prévention du crime. "Ça semble très intéressant, mais nous devons voir si ça s'adapte aux programmes de sécurité à LaSalle... Je veux aller à Ottawa pour voir le Village de la Sécurité Britannia."

D'autres conseillers s'intéressent au projet, selon M. Roney, qui dit en avoir parlé avec Raffaella Savignano-Gervasi et Louise Lemieux-Bérubé.

"Ces gens (le nouveau conseil) n'ont jamais été exposés à ce qui se fait dans d'autres communautés," a commenté M. Roney. Il avait discuté ce projet avec l'ancienne administration, mais sans grand succès.



Un village de sécurité pourrait être construit à LaSalle si le conseil municipal accepte le projet soumis par l'ancien résident Dan Roney. Les citoyens de toute l'île de Montréal apprendraient la prévention des accidents et du crime dans un espace de 60 m. par 60 m. semblable au Britannia Safety Village à Ottawa.

En dépit d'une forte participation à la réunion

# Surveillance de quartiers n'a toujours pas de conseil d'administration

Près de 100 LaSallois ont répondu à l'invitation des responsables du programme de surveillance de quartiers et ont participé à la réunion du 17 janvier dernier au cours de la-

par **Andrée Ducharme**

quelle on devait discuter de l'avenir du programme.

Mais, malgré l'espoir du parrain du programme et président du Conseil civique communautaire (CCC), François Chénier, un conseil d'administration n'a pu être formé ce soir-là puisque peu de citoyens ont manifesté le désir d'en faire partie.

En fait, plus nombreux étaient

ceux qui voulaient en savoir plus long sur ce qu'est la surveillance de quartiers et une vingtaine de nouveaux membres se sont joints aux quelque 300 que les responsables ont recruté l'automne dernier.

"Surveillance de quartiers, c'est des citoyens qui sont alertes et qui ont à coeur de prévenir le crime à LaSalle, a expliqué M. Chénier. S'ils voient quelque chose de louche, ils vont appeler la police".

## **Début en août dernier**

On sait que le programme a été mis sur pied en août dernier avec l'aide d'une subvention provinciale permettant l'embauche de six personnes pour organiser la surveillance de quartiers dans la municipalité.

Faisant le point sur le programme, M. Chénier a fait savoir aux LaSallois que les structures sont en place dans trois des 12 quartiers de LaSalle. "Ça a pris cinq mois, a-t-il ajouté. C'est un travail très long et qui demande beaucoup d'énergie".

## **Besoin d'argent**

M. Chénier a insisté sur la situation financière précaire dans laquelle se trouvent les organisateurs de la surveillance à LaSalle. La subvention provinciale obtenue l'été dernier ne permet plus de payer que deux employés — le coordonnateur Claude Villemure et Christian Lavoie — et ce jusqu'au 17 février prochain.

L'avenir reste donc incertain puisque les organisateurs n'ont pas encore reçu de réponse affirmative à la demande de subvention faite à la ville en novembre dernier. MM. Chénier et Villemure ont en effet demandé près de 50 000 \$ à la municipalité pour poursuivre le programme.

Le conseiller Gary Franklyne, responsable de la sécurité et de la prévention du crime au sein du conseil municipal, a répété à l'issue de la réunion que la décision n'était pas encore prise.

M. Franklyne croit que la surveillance de quartiers est un programme nécessaire à LaSalle mais il estime devoir s'assurer d'avoir en main

toutes les informations relatives à la prévention du crime dans la municipalité avant de faire une recommandation au conseil municipal.

## **Conseil d'administration**

En dépit de la participation de cinq conseillers municipaux à la réunion, personne n'a fait allusion à cette demande de subvention à la ville. M. Chénier a par ailleurs remarqué que la surveillance repose d'abord sur le bon vouloir des bénévoles.

"L'élément clé, ce sont les gens, de noter M. Chénier. Sans la participation des citoyens, ça n'existe pas la surveillance de quartiers... On pourrait demander des subventions, mais si les citoyens veulent se protéger, il faut qu'ils se prennent en

main eux autres mêmes".

C'est dans cette optique que les citoyens étaient invités à former un conseil d'administration qui contrôlerait le programme de surveillance de quartiers. Les quelques personnes qui se sont montrées intéressées seront contactées par M. Chénier qui espère voir la formation du conseil d'administration sous peu.

Le rôle du conseil, tel que défini par M. Chénier lors de la réunion d'information, sera de développer et de publiciser la surveillance de quartiers, de ramasser des fonds pour la poursuite du programme, d'agir en tant que groupe de pression dans la municipalité et de conseiller le coordonnateur du programme dans sa tâche.

Seule exception: les cambriolages

## La criminalité a diminué à LaSalle en 1983

Les LaSallois ont subi moins de crimes en 1983 que l'année précédente et une plus grande proportion de ceux-ci ont été résolus, rapporte le lieute-

par **Andrée Ducharme**

nant-détective Raoul Mongeau du poste de police de LaSalle.

Les statistiques compilées au cours de l'année indiquent en effet que le taux de solution des actes criminels commis à LaSalle en 1983 a été de 32 pour cent, soit une hausse de 5 pour cent par rapport

à l'année précédente.

Sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine de Montréal, à peine plus de 20 pour cent des crimes avaient été résolus en 1982.

Les vols qualifiés — vols impliquant la menace de violence ou d'une arme — ont diminué de 48 pour cent dans les commerces et de 24 pour cent sur les personnes. De plus, alors que seuls 16 pour cent de ces vols avaient été résolus en 1982, les policiers du poste 21 ont trouvé solution à 27 pour cent des vols qualifiés commis en 1983:

### Hausse de cambriolages

"Le seul point noir qu'on a vécu, de souligner M. Mongeau, c'est une augmentation des intros (cambriolages) dans les maisons et dans les commerces, de 2 pour cent".

On se souvient que c'est pour contrer une hausse des cambriolages dans la municipalité que le poste de police avait mis sur pied l'Opération Survol, opération qui a contribué à limiter l'augmentation. M. Mongeau a révélé que le nombre de cambriolages commis au cours des

trois derniers mois de l'année dernière avait été plus bas que pour la même période en 1982.

En fait, la hausse est attribuable aux cambriolages dans les résidences, qui sont passés de 747 en 1982 à 805 en 1983 alors que les commerces ont subi moins de cambriolages l'année dernière (188) qu'en 1982 (255). Le taux de solution des cambriolages a été de 15 pour cent l'année dernière, soit sensiblement le même que l'année précédente.

Au cours de l'année

1984, le service de police de la Communauté urbaine de Montréal tentera réduire le nombre de cambriolages dans les résidences sur l'ensemble du territoire. Le district 21, qui couvre LaSalle, devrait mettre sur pied une opération spéciale dès le mois prochain, a annoncé M. Mongeau.

### Accidents

En outre, les accidents survenus à LaSalle et impliquant des automobiles ont diminué de 23 pour cent en 1983, a poursuivi M. Mongeau.

Quant aux vols de voitures ou dans les voitures — de radios par exemple — ils ont aussi diminué en 1983, de 16 pour cent.

# La ville appuie la surveillance de quartiers et paie les services du coordonnateur

Reconnaissant que la surveillance de quartiers est nécessaire à LaSalle, le conseil municipal a décidé la semaine dernière de subventionner le programme en payant les services du coordonnateur Claude Villemure.

Le conseiller responsable de la sécurité et de la prévention du crime dans la municipalité, Gary Fran-

---

par **Andrée Ducharme**

---

klyne, a annoncé la prise de position de LaSalle lors de l'assemblée publique du conseil municipal du 23 janvier dernier et le maire Michel Leduc a par la suite répété la décision en français.

La ville ne s'est cependant engagée à subventionner le programme pour trois mois, à la suite desquels le coordonnateur devra remettre un rapport détaillant ses activités au cours de cette période et le conseil municipal verra s'il doit maintenir son soutien.

#### Attentes du conseil

"Le programme de surveillance de quartiers profitera d'une prolongation pour prouver son efficacité, a expliqué M. Franklyne. Il y a certaines attentes que le conseil municipal aimerait voir réalisées au cours des trois prochains mois".

Insistant sur l'importance des bénévoles dans un tel programme, M. Franklyne a préféré attendre d'en avoir discuté avec M. Villemure avant de préciser en termes concrets quelles étaient ses attentes.

"La vraie question est de faire démarrer le programme, a ajouté M. Franklyne. On ne doit pas s'attarder aux problèmes qu'ils (les responsables de surveillance de quartiers) ont eu par le passé... Le programme doit être redéfini et ses structures doivent être modifiées pour permettre aux gens de s'impliquer à plein".

Afin de veiller à ce que le programme profite de toutes les ressources disponibles dans la municipalité, le conseil a fait appel à un employé de la ville, John Pike du service de la santé, pour conseiller et aider, si besoin est, M. Villemure.

#### Demande de subvention

Jusqu'à cette décision récente du conseil municipal, l'avenir de la surveillance de quartiers à LaSalle était incertain puisque la subvention pro-

vinciale obtenue l'été dernier par le parrain du programme à LaSalle, François Chénier du Conseil civique communautaire, doit prendre fin le 17 février.

Face à cette échéance et désirant assurer la survie du programme, MM. Chénier et Villemure avaient demandé dès novembre dernier, soit peu après l'élection du nouveau conseil municipal, une subvention de l'ordre de 50 000 \$ à l'hôtel de ville.

Préférant pour l'instant ne pas engager la municipalité dans de telles dépenses, le conseiller Franklyne a recommandé aux autres membres du conseil municipal de venir en aide au programme en versant un salaire équivalent à celui qu'il recevait avec la subvention provinciale au coordonnateur et en maintenant les services de bureau, local et téléphone que l'ancien conseil avait accordés.

#### Villemure enchanté

"Je l'ai su en même temps que tout le monde à l'hôtel de ville, lundi soir", de commenter M. Villemure, visiblement enchanté de la décision du conseil municipal.

Alors que la subvention provinciale interdisait aux responsables du programme d'amasser des fonds et ne leur permettait de publiciser la surveillance de quartiers qu'après approbation, la ville leur permet de chercher l'appui des citoyens et commerçants de la municipalité, a cru bon de souligner M. Villemure.

Et bien que la subvention doive être réévaluée dans trois mois, M. Villemure se dit confiant que la municipalité supportera le programme à plus long terme.

La surveillance s'organise dans les quartiers 6, 7 et 8, tous trois dans le nord-ouest de la municipalité, et plus de 300 LaSallois sont membres en règle de surveillance de quartiers.

Instaurée pour réduire la criminalité à LaSalle, la surveillance de quartiers repose principalement sur des citoyens bénévoles qui observent ce qui se passe autour de chez eux et qui appellent le poste de police lorsqu'ils voient quelque chose de suspect. Un programme semblable dans le West Island a contribué à une baisse de la criminalité.

Quant au conseil d'administration qui verrait à assurer la continuité du programme, il devrait être formé d'ici deux semaines, estime M. Villemure.

## **New funds for Watch**

LaSalle city council has decided to subsidize that town's Neighbourhood Watch program, with the new funding going to employ coordinator Claude Villemure.

Under the council decision, the city will pay for Villemure's services over a three-month period, at which time the situation will be reviewed.

"The Neighbourhood Watch program has been given an extension," said councillor Gary Franklyne, the man in charge of crime prevention. "There are certain expectations that city hall would like to reach in the

next three months."

The three-month experiment has taken the heat off what had been a struggling program, and Villemure was delighted that the city had stepped in.

Originally, Villemure had requested a \$50,000 subsidy from LaSalle, but Franklyne said that the city wasn't willing to make that kind of expenditure right away.

LaSalle's Neighbourhood Watch has 300 volunteer members, and Villemure expects to announce a board of directors in the next few weeks.

### ■ **Surveillance de quartiers**

La Ville de LaSalle est à la recherche de volontaires pour participer au programme communautaire de « surveillance de quartiers » dont le but est de mettre un frein à la criminalité. Fondé en août dernier grâce à une subvention de l'État, le programme lasallois compte quelque 300 membres et est maintenant soutenu par les deniers de la municipalité. Le programme a été implanté dans trois des 12 quartiers de LaSalle jusqu'à maintenant et on compte répéter l'initiative dans au moins autant de quartiers en 1984. Les promoteurs de ce programme, MM. François Chénier et Claude Villemure, sont convaincus que l'entraide entre voisins peut dissuader l'activité criminelle grâce au signalement de toute personne ou mouvement suspects aux autorités policières. Elle permet aussi aux résidents d'un quartier, prétendent-ils, de partir en vacances sans crainte d'être dévalisés et contribue à une baisse du nombre de délits d'ordre sexuel. Pour tous renseignements : M. Claude Villemure, coordonnateur, 367-1000.

Aucune plainte n'a encore été portée à la CSST

## La Fraternité des policiers demande des réparations au poste de LaSalle

Le poste de police de LaSalle pourrait être temporairement fermé pour

par **Andrée Ducharme**

réparations si la Commission de la santé et de la sécurité du travail au Québec (CSST) accède aux demandes de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

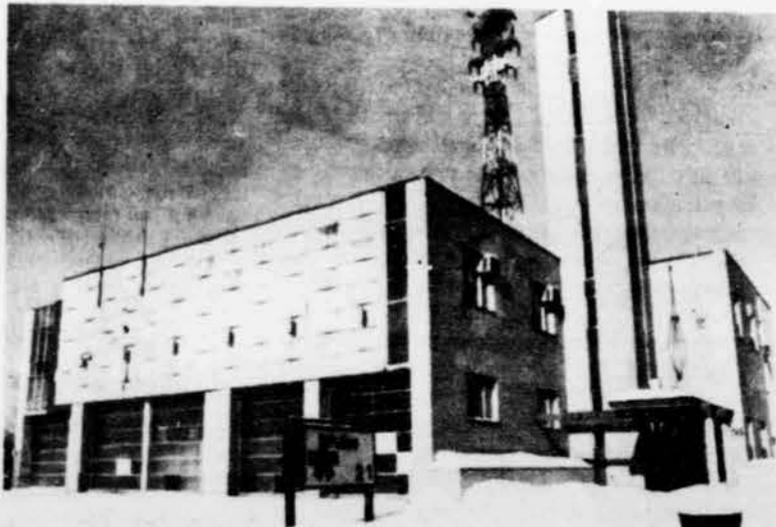
A date, la Fraternité n'a formellement déposé de plainte qu'au sujet du poste 33, au centre-ville, mais son président, Georges Painchaud, affirme que trois autres postes à Montréal et le poste 21 à LaSalle pourraient aussi faire l'objet de plainte.

La Fraternité a en effet recommandé à la CUM de procéder à l'amélioration de cinq postes de police parce que les conditions de salubrité dans ces postes de la CUM sont inférieures aux normes, explique M. Painchaud.

"C'est la Fraternité, après un an et demi de pourparlers avec l'employeur (la CUM), qui a porté plainte à la CSST, affirme M. Painchaud. On a démontré —hors de tout doute possible— à la CSST, que le poste 33 avait besoin de réparations. Les employés ne veulent plus travailler dans des conditions invivables".

La semaine dernière, des inspecteurs de la CSST ont visité le poste 33 au centre-ville (107, rue Ontario est) et ont temporairement fermé un étage afin d'améliorer les locaux. L'expertise n'est cependant pas complétée, tant pour l'aération que les sorties de secours, a précisé un inspecteur.

On ne peut prévoir le temps que prendront ces réparations parce que la CSST doit inspecter chacun des postes en cause après le dépôt de la



Le poste de police de LaSalle, situé boulevard LaSalle près du boulevard Champlain, aurait besoin de réparations, a déclaré un représentant de la Fraternité des policiers la semaine dernière.

(Photo Bob Pichette 366-7417)

plainte. Normalement, la Fraternité essaie d'abord de convaincre la CUM de la nécessité d'apporter des améliorations et ce n'est

qu'en dernier recours qu'elle porte plainte à la CSST.

Le poste de LaSalle devrait être le dernier des cinq postes de police visés à subir ces réparations, estime M. Painchaud, parce qu'il est situé hors du territoire de la ville de Montréal.

Mais ce ne sont pas les policiers de LaSalle eux-mêmes qui ont fait des pressions cette fois-ci, d'ajouter M. Painchaud, bien qu'ils se soient déjà plaints en ce sens auparavant.

Les policiers de LaSalle pourraient effectivement craindre une fermeture, même temporaire, de leur poste de police, explique M. Painchaud, car "on (la CUM) menace les policiers d'en envoyer la moitié au 22 (poste de Verdun) et la moitié au 13 (poste de Dorval qui couvre aussi Lachine et Ville St-Pierre)".

On se souvient que la Commission de sécurité publique de la CUM avait proposé l'année dernière de réaménager la carte policière et de fusionner certains postes moins achalandés afin de diminuer les dépenses du service de police de la CUM. Selon ce plan, encore à l'étude, le poste de LaSalle devait être fermé et ses effectifs transférés à Verdun.

Deux membres de la Commission, Guy Descary et Gerald Weiner, visiteront des postes de police de la région montréalaise cette semaine afin de constater l'état des bâtiments et de poursuivre leur étude avant le réaménagement de la carte policière, a annoncé M. Descary. Ils devraient par la suite être en mesure de faire des recommandations à l'ensemble de la Commission.

"L'employeur (la CUM) est de mauvaise foi, affirme M. Painchaud. L'employeur pourrait se servir de ces plaintes-là pour fermer des postes".

Selon le directeur du poste de LaSalle, les seules améliorations demandées par le poste 21 sont d'entretien courant.

"Ici, c'est une routine, c'est pas comme au 33, explique Gilles Vanier. C'est du maintien bien ordinaire, poser des tapis, refaire la peinture... S'ils (la Fraternité) ont porté plainte, je ne suis pas au courant".

Notons que si aucune plainte n'est déposée auprès de la CSST, les réparations pourraient ne jamais être entreprises au poste de LaSalle, à moins que la CUM ne décide qu'elles sont indispensables.

Pour réduire les cambriolages

## L'Opération Voltage est en marche à LaSalle

par Andrée Ducharme

Le poste de police de LaSalle a mis sur pied un nouveau programme afin de diminuer le nombre de cambriolages (aussi appelés introductions par effraction) dans les résidences. L'Opération Voltage est en marche à LaSalle depuis dimanche dernier, le 26 février.

"Tout le personnel policier est sensibilisé à l'Opération Voltage et un groupe de neuf patrouilleurs et un superviseur est affecté strictement à cet aspect-là de la criminalité", précise le lieutenant-détective Raoul Mongeau du poste 21.

Depuis le début de l'année 1984, 18 cambriolages ont été commis dans des maisons privées à LaSalle, rapporte M. Mongeau qui préfère parler de prévention puisque la quantité de cambriolages n'est pas encore inquiétante.

Une opération semblable menée l'automne dernier avait en effet contribué à diminuer de beaucoup le nombre de cambriolages dans les

maisons privées de LaSalle, explique-t-il. Au cours des premières six semaines de l'année, le nombre de cambriolages dans les résidences a été de 57,6 pour cent inférieur à celui enregistré en 1983, indiquent les statistiques compilées au poste 21.

Les deux tiers des cambriolages ont lieu pendant

la soirée alors que les occupants sont sortis, surtout les lundi et samedi soirs, précise M. Mongeau.

La diminution du nombre de cambriolages dans les résidences est l'un des objectifs que s'est fixé le service de police de la Communauté urbaine de Montréal pour l'année 1984.

## Sécurité: Qui protège-t-on?

Une nouvelle commission a vu le jour à LaSalle la semaine dernière. Elle doit superviser et coordonner les efforts entrepris tant par les groupes de bénévoles que par la municipalité dans le domaine de la sécurité et de la prévention du crime.

Mais, alors que certains organismes sont représentés au sein de cette commission, d'autres ne le sont pas. Le conseiller Gary Franklyne justifie ainsi cette absence: les groupes qui oeuvrent principalement dans la sécurité et la prévention du crime à LaSalle feront appel à la commission et seront évalués par elle, ils ne peuvent donc pas y siéger.

Mais cette explication ne tient pas compte du fait que les représentants choisis par le conseil municipal ne s'occupent, pour la plupart, pas du tout de sécurité. On est alors en droit de se demander s'ils ont la compétence et, surtout, les connaissances nécessaires à leur nouvelle fonction.

Parce qu'on doit garder en mémoire que le mandat premier de la commission de sécurité est de démêler cet échiveau que présentent ces groupes et associations qui prétendent protéger la population. La tâche sera ardue.

En effet, les groupes et associations se multiplient, mais plusieurs sont fondés pour les mêmes raisons et ont pour fonction principale de défendre les LaSallois et de les protéger du crime. Ils n'assument cependant pas toujours les responsabilités qui leur sont dévolues par leur charte.

Le Conseil civique communautaire (CCC), par exemple, a été fondé il y a deux ans et a pour mandat la prévention du crime sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Mais, depuis qu'il a obtenu une subvention provinciale pour mettre sur pied le programme de Surveillance de quartiers l'été dernier, on n'entend plus parler des réalisations de ce groupe. Et depuis février, c'est la ville qui défraie les coûts de l'opération Surveillance de quartiers.

Bien que le CCC dise représenter tous les citoyens de LaSalle, moins de 10 personnes ont participé à l'assemblée générale tenue en janvier dernier et le

président élu alors, Frank Blackwood, a déjà donné sa démission...

A l'origine un groupe de citoyens s'opposant à l'implantation d'un centre de détention à LaSalle, le Comité de défense des droits des résidents de Ville LaSalle pourrait, d'après sa charte, prendre position sur n'importe quel dossier au nom des LaSallois. A date, pourtant, on n'a entendu ses représentants discuter que du centre de détention. Pourquoi alors nommer la secrétaire du comité à la commission de sécurité?

La commission de sécurité devra donc étudier chacun des organismes et évaluer dans quelle mesure ils accomplissent le travail pour lequel ils ont été formés. Malheureusement, la façon arbitraire dont ont été choisis les membres de la commission laisse déjà présager des difficultés à venir.

En fait, il semble que ce ne sont pas tant les associations elles-mêmes et leurs objectifs avoués qui comptent à LaSalle que les individus qui les dirigent. Et on assiste trop souvent plus à un jeu de pouvoir et d'influence qu'à un travail bénévole pour le bénéfice de la population.

Peut-être parce qu'ils prévoient la formation prochaine d'une commission de sécurité, sept groupes ont décidé de se réunir en table de concertation à la mi-avril de façon à travailler ensemble plutôt que l'un contre l'autre. L'idée est bonne, on aurait pu y penser plus tôt.

Si l'intérêt premier de ces groupes est vraiment le mieux-être des LaSallois, pourquoi ne pas avoir tenté d'y travailler avant? On est en droit de se demander si la priorité des groupes qui prétendent assurer la sécurité des LaSallois n'est pas plutôt d'assurer leurs propres intérêts.

On ne peut qu'espérer que la commission de sécurité pourra répondre à quelques unes des nombreuses questions que suscite l'observation des organismes qui oeuvrent dans la sécurité à LaSalle.

Andrée Ducharme

## Opération Commerce lancée par les policiers

Bien que les crimes contre les commerçants aient légèrement régressé entre 1982 et 1983, sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, la Direction du Service de police de la CUM trouve encore inquiétant ce phénomène et elle a décidé de mobiliser ses poli-

ciers en vue de mener une vaste Opération Commerce d'une durée de sept mois.

Par cette opération, le SPCUM veut sensibiliser les commerçants aux pertes et aux risques qu'ils encourent lorsque sont perpétrés des vols qualifiés, des fraudes, des cam-

briolages et des vols à l'échelle, cela à leurs dépens.

Tous les districts policiers seront appelés à participer à cette opération et les directeurs des districts suivront les quatre approches suivantes:

- Sensibiliser les policiers aux problèmes propres aux commerçants;

- Etablir un contact personnel entre le policier et le commerçant;

- Inciter ces derniers à prendre conscience de leur rôle dans la lutte à la criminalité;

- Favoriser l'adoption, par ceux-ci, des mesures préventives que les policiers auront suggérées lors

d'une visite des lieux.

L'orientation générale de l'Opération Commerce 1984 mise grandement sur un rapprochement entre les policiers et les commerçants, notamment par des visites des commerces, des sessions d'information,

## Operation Commerce for merchants

Our statistics for 1983 reveal that 30% of all crimes committed in district 21 (Town of LaSalle) are against the business community.

The crimes committed are mainly, armed robbery, fraud, shoplifting

and breaking & entering. During 1983, 954 crimes were committed, an increase of 3.25% in regards to 1982.

Armed Robbery: 136  
Shoplifting: 440  
Breaking & Entering: 214  
Fraud: 164

Operation Commerce has for its objective to offer the merchants an effective way to guard themselves against the four infractions and to resolve that objective, a Community Officer will visit the Merchants of

LaSalle, as of the first of May, to establish a crime prevention program.

Anyone needing further information may contact the Community Officer, constable Gilbert Archambeault, who can be reached at 934-6186.

Le contrat de Surveillance de quartiers se termine dans 10 jours

# La ville crée une commission de sécurité publique

Afin d'améliorer les services offerts aux citoyens dans la municipalité, le conseil a créé une commission de sécurité

par **Andrée Ducharme**

publique lors de son assemblée du 24 avril dernier.

Le conseiller Gary Franklyne, responsable du dossier depuis son élection en novembre 1983, a présenté la nouvelle commission comme "le protecteur du peuple".

En fait, comme l'a précisé le maire Michel Le-

duc, la commission devra d'abord faire l'inventaire des organismes qui s'occupent de sécurité et de prévention du crime à LaSalle.

Selon M. Franklyne, la commission agira aussi comme arbitre et centre de ressources, tentera d'améliorer les relations et la coopération entre les groupes et associations et fera le lien entre l'administration municipale et les citoyens.

Notons que la commission n'aura pas de pouvoir décisionnel, mais fera ses recommandations au conseil municipal qui

prendra la décision finale.

Six représentants d'associations locales ont été nommés par M. Franklyne pour former la commission, soient Giovanna Kovacs du Comité pour la défense des droits des résidents de Ville LaSalle, Ken Baird de l'association des locataires de LaSalle, Jack Duran du LaSalle Black Community Association, Marie Couture de l'association des propriétaires de LaSalle, Don Adey pour les personnes âgées et M. Franklyne pour le conseil municipal.

## Choix discuté

C'est d'ailleurs ce choix de M. Franklyne qui a été

discuté, lors de la période des questions, par Claude Villemure, coordonnateur du programme de Surveillance de quartiers à LaSalle.

M. Villemure a cherché à savoir pourquoi la commission de sécurité ne comprend aucun représentant des groupes associés à la prévention du crime dans la municipalité, tels Surveillance de quartiers, Parents-Secours et le Spot.

"C'est une commission de sécurité, a-t-il précisé par la suite, je travaille à la journée longue dans la sécurité et je n'en connais pas un... Il n'y a même pas

un policier".

Le maire Leduc s'est contenté de répondre que, la situation étant très complexe vu le nombre de groupes et d'associations, il "aimerait que la commission fasse un portrait de tous ces organismes".

## Comité consultatif

A la suite de l'assemblée du conseil, M. Franklyne a expliqué qu'il a préféré demander à des associations qui ne sont pas directement associées à la sécurité de siéger à la commission afin de s'assurer que les groupes de bénévoles qui travaillent à la prévention du crime

"soient entendus de façon impartiale".

"Nous avons à l'origine 16 membres, mais c'était beaucoup trop encombrant", a-t-il dit, précisant qu'un comité consultatif formé de personnes ressources de LaSalle devra aussi être mis sur pied.

## Table de concertation

Mais déjà, a annoncé M. Villemure au conseil, sept associations de LaSalle se sont rencontrées à la mi-avril pour former une table de concertation et effectuer un travail sem-

## ● La commission devra dresser un inventaire de la situation

blable à celui de la commission de sécurité nouvellement créée.

Les groupes qui participent à cette table sont Surveillance de quartiers, Parents-Secours, le Spot, LaSalle Black Community Association, le Citizens Advisory Council, le Conseil civique communautaire et le Comité pour la défense des droits des

résidents de Ville LaSalle.

"On va voir de quoi ça (la commission de sécurité) a l'air, de commenter M. Villemure. On est prêt à collaborer avec eux tant qu'ils n'entreront pas en conflit".

## Surveillance de quartiers

La tâche première de la commission sera vraisemblablement d'évaluer le

travail entrepris par le coordonnateur du programme de Surveillance de quartiers à LaSalle, Claude Villemure, a reconnu M. Franklyne.

Le contrat que le conseil a accordé à M. Villemure en février dernier vient en effet à échéance le 13 mai prochain et le conseil doit décider s'il sera renouvelé ou non.

Sans passer par la commission de sécurité

# La municipalité décide de prolonger le contrat de surveillance de quartiers

Le maire Michel Leduc a annoncé, la semaine dernière, que la municipalité renouvellera le contrat accordé au coordonnateur du

par **Andrée Ducharme**

programme de surveillance de quartiers pour une autre période de trois mois.

Engagé par la ville pour une période d'essai de trois mois en février dernier—alors que la subvention provinciale qui avait défrayé les coûts du programme depuis ses débuts était terminée— Claude Villemure a pris la nouvelle jeudi dernier, 10

jours à peine avant la fin de son contrat.

Visiblement enchanté de ce nouveau sursis, M. Villemure a affirmé que le programme, déjà en marche dans quatre quartiers de LaSalle (les quartiers 6, 7, 8 et 12), devrait démarrer dans les quartiers 1, 3 et 5 d'ici la fin du mois.

“On a pas loin de 70 responsables actifs et à peu près 600 membres, a-t-il dit. La collaboration devient de plus en plus forte”.

## Décision du caucus

En fait, l'administration municipale aurait décidé de prolonger le contrat de M. Villemure sans attendre que la commission de sécurité puisse évaluer le travail accompli à date, faute de temps.

C'est en effet au cours du caucus des membres du conseil issu de l'Action Civique LaSalle, tenu le 24 avril dernier, que la décision a été prise, a confirmé le maire Leduc.

La résolution pour la création de la commission de sécurité publique n'a cependant été adoptée que lors de l'assemblée du soir même et les membres de la commission se sont rencontrés pour la première fois le 2 mai.

## Neuf membres

Lors de cette première réunion de la commission de sécurité, les représentants d'organismes locaux nommés par le conseiller Gary Franklyne ont choisi de porter à neuf le nombre de membres siégeant à la commission.

Ces nouveaux membres sont Réal Richard pour les personnes âgées, Pasquale Colletta pour les jeunes et une troisième personne devra être nommée pour représenter l'Association des propriétaires de LaSalle.

M. Franklyne sera le président de la commission et John Durant du LaSalle Black Community Association le vice-président, tous deux pour

un mandat d'un an.

Devant à l'origine représenter les personnes âgées au sein de la commission, Don Adey sera le représentant des citoyens en général. Marie Couture, que M. Franklyne avait déclaré représenter l'Association des propriétaires, siège à la commission au nom des personnes handicapées.

Giovanna Kovacs, du Comité de défense des

droits des résidents de Ville LaSalle, et Ken Baird, de l'Association des locataires de LaSalle, complètent la liste des représentants d'organismes.

Après avoir informé le Messenger de ces modifications, M. Franklyne a annoncé que la commission se réunissait à nouveau le 9 mai afin de commencer son mandat—dresser un inventaire des groupes et associations, évaluer leur

travail, promouvoir la coopération entre les organismes et maintenir un lien entre les autorités municipales et ces groupes.

Il a par ailleurs cru bon de rappeler que la commission est aussi composée d'un comité consultatif composé de 16 personnes ressources de LaSalle qui assisteront les neuf membres ci-haut mentionnés dans leur tâche.



(Photo Bob Pichette 366-7417)

## Première policière à LaSalle

Pour la première fois dans l'histoire de la municipalité, une femme sera policière à LaSalle. L'agente Suzanne Pelletier, ci-haut, a été accueillie au poste 21 en compagnie de sept autres recrues le lundi 14 mai dernier, portant ainsi à 117 le nombre de policiers travaillant à LaSalle.

"Elle remplit les mêmes fonctions que les

autres policiers, elle travaille sur les relais de patrouille", de préciser le directeur du poste, Gilles Vanier.

Admises au service de police de la Communauté urbaine de Montréal depuis 1979, les policières sont maintenant au nombre de 52 sur l'ensemble du territoire.

Un autre sursis pour LaSalle

## Les 24 postes de police resteront ouverts

par **Andrée Ducharme**

Le poste de police de LaSalle, à l'instar des 23 autres postes sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, restera ouvert jusqu'à nouvel ordre.

Le conseil de la CUM a en effet résolu, le 20 juin dernier, de suivre la recommandation de la commission de sécurité publique et de maintenir le statu quo en ce qui a trait aux limites des 24 districts policiers.

Cette décision met donc fin, du moins temporairement, au projet de la CUM de fusionner les postes de LaSalle et de Verdun et de déménager les effectifs à Verdun.

En juin 1983, la ville de LaSalle avait déposé un mémoire s'opposant à la fermeture éventuelle du poste 21 de LaSalle lors d'audiences publiques de

la commission de sécurité. Selon Guy Descary, maire de Lachine et membre de la commission de sécurité, la CUM ne modifiera pas la carte policière de l'île de Montréal avant trois ans.

### Nouvelles études

La CUM étudiera d'abord la mise en service d'un nouveau système de communications dans les voitures de patrouille, ce qui devrait être complété d'ici deux ans au coût de 22 millions\$, de poursuivre M. Descary.

"Chaque véhicule sera équipé d'un terminal (relie à un ordinateur), précise-t-il. Le véhicule va être presque un poste ambulancier".

La CUM a aussi décidé, selon la recommandation de la commission de sécurité, d'étudier l'implantation de "mini-postes de police dans les endroits

achalandés", ajoute M. Descary. Ces bureaux seront accessibles aux citoyens qui veulent enregistrer une plainte ou payer une contravention, par exemple.

"Dans le fond, ce qu'on cherche actuellement, c'est de circonscrire la vraie police dont on aura besoin demain, de résumer M. Descary. On aura une action globale de fermer (des postes) dans quelques années".

### Rénovation à LaSalle

Dans une étape ultérieure, la CUM a par ailleurs décidé de rénover le poste 21 de LaSalle, mais sans préciser quand les travaux doivent avoir lieu.

"Le poste de LaSalle n'est pas une priorité, explique M. Descary, pas comme le poste 34 (dans l'est de Montréal), qui est dans un état pitoyable".

Selon le maire Michel Leduc de LaSalle, qui par-

ticipait à l'assemblée du conseil de la CUM la semaine dernière, le poste de police de LaSalle ne fermera pas ses portes.

"Il y a trois groupes (de postes), de préciser le Dr

Leduc. Le poste de LaSalle est dans le troisième groupe... Même à long terme, la pire affaire qui peut nous arriver, c'est un réaménagement du poste".

Le maire Leduc faisait référence à une troisième recommandation de la commission de sécurité publique acceptée par la CUM le 20 juin dernier, visant la relocalisation de

deux postes de police, le réaménagement et/ou la relocalisation de trois autres postes et, enfin, le réaménagement éventuel de trois postes de police, dont celui de LaSalle.

# Surveillance de quartiers perd son coordonnateur

par Andrée Ducharme

Tel que recommandé par la Commission de sécurité, le conseil municipal a décidé de mettre fin au contrat du coordonnateur du programme de surveillance de quartiers pour LaSalle, Claude Villemure.

C'est le conseiller Gary Franklyne, qui siège à la Commission, qui a annoncé la nouvelle lors de l'assemblée publique du 13 août dernier.

Tout en insistant sur la nécessité d'un tel programme à LaSalle, M. Franklyne a expliqué que l'évaluation du travail accompli par M. Villemure depuis l'année dernière a convaincu la Commission qu'il n'avait pas rempli le mandat qui lui avait été confié.

Le programme visant à diminuer le taux de criminalité dans LaSalle avec la collaboration de citoyens bénévoles a été mis sur pied il y a mainte-

nant un an grâce à une subvention du gouvernement provincial qui a pris fin en février 1983.

La municipalité a alors accepté de payer le salaire du coordonnateur pour une période d'essai de trois mois, puis a renouvelé le contrat de M. Villemure pour trois mois encore, soit jusqu'au 13 août.

## Décision contestée

Deux membres du conseil d'administration de surveillance des quartiers qui assistaient à l'assemblée en compagnie de M. Villemure ont profité de la période de questions pour manifester leur désaccord face à la façon dont la décision a été prise.

Serge Champagne et Marie-Thérèse Saint-Pierre, deux bénévoles impliqués dans le programme depuis l'hiver dernier, ont souligné les progrès accomplis par la surveillance de quartiers

depuis quelques mois.

"Je ne sais pas à qui on a demandé les points positifs de surveillance de quartiers, parce qu'à moi, on ne m'a l'a pas demandé", de dire le président du programme, M. Champagne, qui a par la suite comparé la façon de fonctionner de la Commission de sécurité à celle de "la Gestapo" allemande.

## Manque de formation

La conseillère Louise Lemieux-Bérubé a expliqué en français la décision de la Commission de sécurité, commission formée en avril dernier afin d'offrir aux citoyens de meilleurs services dans les domaines de la sécurité et de la prévention du crime.

Elle a souligné le travail inadéquat de M. Villemure, qui n'aurait pas été à la mesure des attentes de la municipalité, et "la mauvaise formation des membres".

Selon M. Champagne, les organisateurs de surveillance de quartiers ont préféré s'attaquer au recrutement avant de procéder à la formation des membres.

"La formation est difficile l'été, de noter M. Champagne, on attend l'automne pour expliquer au gens. On fait une évaluation dans un très mauvais timing, l'été".

Bien que les citoyens qui décident de participer à la surveillance de quartiers n'aient pas à intervenir directement, ils sont appelés à observer ce qui se passe dans leur voisinage et à prévenir la police de tout acte suspect. "C'est décevant pour ceux qui y travaillent, mais qu'ils se relèvent les manches", a déclaré Mme Bérubé qui a dit souhaiter que le programme continue à fonctionner.

En attendant de trouver un nouveau directeur de

programme, M. Franklyne a suggéré que la municipalité assume le contrôle de la surveillance de quartiers.

Notons que le seul membre du conseil municipal à demander plus d'explications à M. Franklyne a été le conseiller Robert Corder qui a tenu à savoir comment la Commission de sécurité avait procédé à son évaluation.

M. Franklyne lui a répondu qu'un sondage mené dans la municipalité avait permis de constater que moins de un pourcent de la population avait été invité à participer au programme, alors que pour être efficace, un tel programme doit recevoir l'appui de la majorité des citoyens.

Selon des chiffres obtenus par M. Champagne, la surveillance de quartiers compte maintenant 1 975 membres à LaSalle.

## Les bénévoles demeurent

# La surveillance de quartiers continue

par Andrée Ducharme

En dépit de la décision de la municipalité de ne plus payer de coordonnateur pour la surveillance de quartiers, les bénévoles impliqués dans le programme ont indiqué qu'ils continueront à y travailler.

C'est ce que Serge Champagne et Marie-Thérèse Saint-Pierre ont affirmé la semaine dernière, à l'issue d'une rencontre des huit membres du conseil d'administration convoquée afin de discuter de l'avenir du

programme.

Ils ont insisté sur l'importance que revêt pour eux le bon fonctionnement de la surveillance de quartiers à LaSalle et ont dit craindre que le programme ne souffre s'ils quittaient tous en bloc.

L'ancien coordonnateur, Claude Villemure, a aussi laissé savoir qu'il participera à la surveillance, en tant que bénévole cette fois.

"Le programme n'est pas mort, de dire M. Villemure. Ça va continuer, c'est sûr. Moi, je suis prêt

à continuer comme bénévole".

Il a toutefois douté de la viabilité à long terme du programme s'il ne repose que sur le bon vouloir des bénévoles.

"Ça nous prend quelqu'un qui travaille à temps plein pour que le programme continue", a-t-il dit, notant que dans les autres villes où la population est du même ordre que celle de LaSalle (76 000 personnes), il faut un coordonnateur à temps plein pour assurer

l'efficacité du programme.

## Problèmes

La décision du conseil municipal, le 13 août dernier, a par ailleurs causé des problèmes aux bureaux de surveillance de quartiers, au poste de police et à l'hôtel de ville.

Dès le lendemain, on a changé la serrure du bureau de M. Villemure. C'est le président du programme, M. Champagne, qui a trouvé la porte fermée lorsqu'il a voulu y entrer.

Selon le conseiller Gary Franklyne, la serrure a été changée sans avertir personne parce que M. Villemure n'était pas à son bureau mardi matin lorsqu'on a voulu lui demander sa clé.

De plus, le contrat de M. Villemure, qui devait prendre fin le 13 août, avait été prolongé jusqu'au 31 parce qu'il avait pris deux semaines de vacances à ses frais en juillet.

A ce sujet, M. Franklyne a expliqué que la municipalité paierait son salaire jusqu'à la fin août, mais qu'il devait cesser de travailler dès le moment où le conseil municipal a pris la décision de ne plus l'engager.

Les étudiants engagés pour la saison estivale grâce à l'obtention d'une subvention du gouvernement fédéral ont aussi été victimes de la décision du conseil.

En effet, ils ont été mis à la porte du petit local qu'ils occupent au sous-sol de l'hôtel de ville dans l'après-midi de mardi, soit trois jours avant l'échéance prévue par les organisateurs, ont-ils rapporté, et ce bien qu'ils n'aient pas été visés par le conseil municipal.

Il semble, selon les explications de M. Franklyne, que la façon dont les étudiants ont été traités soit due à un erreur de la municipalité.

A compter du 2 octobre

## Formation à la surveillance de quartiers

par **Andrée Ducharme**

En dépit des problèmes qu'elle a connus le mois dernier, la surveillance de quartiers survivra à LaSalle, a confirmé son président, Serge Champagne, la semaine dernière.

"Regardons le futur, a-t-il dit. Je veux qu'on arrête d'en parler négativement. Les bénévoles ont repris le mouvement, les gens qui sont là sont très positifs".

La municipalité a mis fin au contrat du coordonnateur du programme en août dernier, mais les bénévoles ont continué à travailler et ont de nombreux projets pour l'automne.

Des sessions de formation seront offertes à compter du 2 octobre afin de mieux préparer les membres du programme à leur tâche et ainsi contribuer plus efficacement à la diminution de la criminalité à LaSalle.

Rappelons que les membres de la surveillance de quartiers n'ont pas à s'impliquer activement en patrouillant les rues. On ne leur demande que d'être vigilant et d'avertir le service de police

de toute activité suspecte dans leur voisinage.

"On a des membres dans tous les quartiers, on a 2 000 membres, de dire M. Champagne. On veut redémarrer le plus vite possible".

### Horaires des sessions

Le mardi 2 octobre, les membres du quartier 1 sont invités à la première

session de formation qui se tiendra à 19h30 à l'école Ste-Geneviève, 7520 rue Edouard.

Le 9 octobre, ce sera au tour des membres du quartier 12 de participer à une soirée de formation à la polyvalente Cavellier-de-LaSalle, 9199 rue Centrale.

Puis le lundi 15 oc-

tobre, les membres des quartiers 2 et 3 sont invités au sous-sol de l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, 7675 rue Edouard.

Bien que la population visée par ces sessions de formation soit celle des quartiers indiqués, M. Champagne a tenu à préciser que tous les LaSal-

lois y seront bienvenus.

### Autres projets

Les bénévoles de la surveillance de quartiers comptent aussi approcher différents groupes et associations à LaSalle, a annoncé M. Champagne, mentionnant les groupes ethniques et les associations de personnes âgées.

Des consultations

auprès des résidents de chacun des quartiers devraient aussi permettre de connaître les besoins particuliers à ces quartiers et orienter le programme de surveillance selon ces besoins.

Enfin, M. Champagne espère qu'au cours de l'automne, le programme aura des chefs de quartier

dans chacun des secteurs de LaSalle.

La municipalité a mis à la disposition du programme de nouveau locaux à l'hôtel de ville.

Toute personne intéressée à participer à la surveillance de quartiers à LaSalle peut communiquer avec le 367-1000.

*Les salons de jeux dans le centre-ville de Montréal*

## Loto-Québec n'a pas réussi à convaincre le maire de LaSalle

Les explications de Loto-Québec sur ses projets de salons de jeux dans l'île de Montréal n'ont pas convaincu le maire de LaSalle, M. Michel Leduc, qui reste persuadé qu'ils auront des répercussions sur la criminalité et sur le budget de la police.

«Loto-Québec n'essaie-t-elle pas de faire dévier le débat lorsqu'elle parle de loterie vidéo?», demande le maire de LaSalle dans une communication publiée hier. «Que ces machines à sous soient mécaniques ou électroniques, c'est le fait qu'elles remettent directement de l'argent qui leur confère leur véritable caractère.»

Au cours de l'assemblée du conseil de la CUM, cette semaine, le maire de LaSalle a révélé l'existence d'un rapport de la police de la CUM, en date du 30 octobre 1984, dans lequel il est fait état de l'établissement de trois salons de jeux dans le centre-ville de Montréal dès juillet 1985 et d'une vingtaine d'établissements semblables dans le ter-

ritoire de la CUM un an plus tard. Le rapport de police redoute une augmentation de 30% de la criminalité la première année.

Le maire de LaSalle évite de situer son intervention sur plan moral et s'intéresse plutôt aux répercussions budgétaires

de ce projet. Pour lutter contre une criminalité accrue, imputable à la présence de salons de jeux, la police de la CUM exigera des ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires. M. Leduc ne peut admettre que des projets de cette

nature se préparent sans que les élus de la CUM n'en soient informés.

«Si, pour l'instant, Loto-Québec ne prévoit pas implanter des machines à sous dans ses salons de jeux, n'a-t-elle pas l'intention de le faire au cours des prochaines

années? Si telle est son intention, les élus de la CUM ne devraient-ils pas être mis au courant? Qui paiera la note de l'accroissement des coûts de la police, le ministère des Finances ou les propriétaires de l'île de Montréal?», demande le maire LaSalle.



M. Michel Leduc, maire de LaSalle.



Police

DISTRICT 21  
COMMUNICATIONS.

Du 3 au  
9 novembre  
'85

## La semaine nationale de la prévention du crime

Durant la semaine de la prévention du crime, un kiosque d'informations policières sera exposé au centre d'achat "Place LaSalle", situé au 7850 boul. Champlain, les 7, 8 et 9 novembre. Deux policiers seront sur les lieux pour vous informer sur

les différents programmes de prévention mis à la disposition du public.

### Le carnet d'identité

Soucieux de la protection des enfants, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal vous propose

un **Carnet d'Identité**.

Le but de ce document est de faciliter et d'accélérer les recherches policières dans le cas d'une **disparition**. Pour mener à bien ce projet, nous comptons sur votre participation, tant dans l'immédiat qu'au cours des prochaines années.

A l'intérieur de ce **Carnet d'Identité** vous pourrez inscrire les renseignements utiles, en plus d'apposer périodiquement des photos récentes de l'enfant. Vous trouverez également des conseils qui sont destinés, à vous et à votre enfant.

Ce carnet d'identité n'est pas un document officiel, mais prenez-en soin comme si s'en était un, et joignez-le à vos documents personnels.

### Avis aux intéressés:

Ce carnet d'identité sera disponible au kiosque d'informations policières au centre d'achat "Place LaSalle", les 7, 8 et 9 novembre 85 et **dès maintenant au poste 21**, 8745 boul. LaSalle.

Un message du policier-ressource G. Archambeault, D.21 (LaSalle) 280-2821

Elle tiendra responsable les membres  
de l'administration municipale

## L'Association des Pompiers dénonce la patrouille obligatoire

par Pierre BOULANGER

L'Association des Pompiers de LaSalle a fait parvenir un document très précis aux divers membres de l'administration municipale, (membres du conseil municipal et chefs de ser-

vices) qui affirme que ces derniers seront tenus personnellement et conjointement responsables pour tout accident, dommage ou autre, qui pourrait survenir à chacun de ceux qui seront appelés à remplir les fonctions de pompiers-patrouilleurs.

Le document est signé par le président de l'Association, M. Richard Bowes et il comprend les signatures de 80 pompiers de LaSalle.

Selon le document, la patrouille faite par les pompiers a été imposée unilatéralement par l'administration municipale et l'Association des Pompiers n'a aucunement été approchée, consultée ou invitée à prendre part à sa mise sur pied.

Les pompiers-patrouilleurs devront effectuer du travail qui, généralement, relève de la police: émission de

contraventions, visite arrièrè des compagnies, etc. Les pompiers n'auraient reçu qu'environ une heure d'explication sur le travail demandé et n'ont reçu aucune formation spéciale en regard de ce travail.

Les pompiers croient qu'ils sont en danger en patrouillant ainsi. Le document mentionne que les pompiers-patrouilleurs ont souvent été interpellés par des gens en état d'ébriété, engueulés et menacés par des gens lors d'émissions de contraventions. On y affirme aussi que le soir,

les véhicules des pompiers peuvent être identifiés comme étant des véhicules de police avec les clignotants sur le toit et que l'uniforme des patrouilleurs s'apparente à

toute fin pratique à celui des policiers.

Finalement, M. Bowes écrit que les policiers profitent d'une formation de six mois avant d'effectuer ce travail et qu'ils ont

des équipements de protection spéciaux. Il rappelle que plusieurs policiers ont été tués ou blessés récemment dans l'exercice de leurs fonctions.



#### **LaSalle vend à la CUM**

■ Le conseil municipal de LaSalle a cédé à la Communauté urbaine de Montréal un terrain et une bâtisse d'une valeur globale de \$280 200 pour un montant nominal de \$1, à la condition qu'on y aménage un nouveau poste de police destiné à couvrir le district numéro 21. L'immeuble en question est situé au 8745 boulevard LaSalle. Il recouvre une superficie totale de 22 350 pieds carrés. Quant à la bâtisse, elle a été construite en 1932 et rénovée en 1961.

## Sols contaminés

# QUÉBEC DEVRAIT LÉGIFÉRER BIENTÔT

Deux importantes conclusions touchant l'ensemble du Québec se dégagent de la découverte récente de sols contaminés dans une zone domiciliaire de LaSalle.

*Daniel Brosseau*

La première, c'est que le gouvernement devrait bientôt légiférer en vue de contrôler le phénomène de la contamination des sols, notamment en désignant un ou des sites pour les entreposer de façon permanente.

La seconde, et c'est un aspect positif de l'expérience malheureuse de Ville LaSalle, c'est la mise au point toute récente d'une technologie efficace pour réparer les dégâts de façon permanente.

### Trouver un site

Vu qu'il n'existe pas encore de moyen adéquat pour décontaminer les sols, c'est seulement en retirant des lieux le sol contaminé et en l'entreposant ailleurs que l'opération peut réussir et ainsi permettre une utilisation sécuritaire des terrains.

Selon Mme Françoise Huppertz, chef de projet des travaux de décontamination à LaSalle pour la firme André Marsan, une filiale de Lavalin, la nécessité de trouver un ou des sites s'impose déjà.

«Le gouvernement pourrait choisir un site unique ou des sites régionaux. Chose certaine, il serait préférable de trouver un tel emplacement en périphérie de Montréal, à cause du nombre déjà élevé de terrains contaminés.»

Au plan politique, la désignation d'un site n'est peut-être pas pour demain, mais Mme Huppertz constate une évolution, au ministère de l'Environnement, notamment en ce qui touche les normes et les directives.

### 100,000 mètres cubes

Les travaux de Ville LaSalle consistent à prélever 100,000 mètres cubes de sol contaminé, l'équivalent de 10,000 voyages de camion, et à l'entreposer temporairement sur un autre

terrain situé à LaSalle. Plus de 2,000 analyses ont été effectuées pour mesurer l'étendue de ces travaux.

«L'affaire de Ville LaSalle a mobilisé beaucoup d'énergies et a nécessité la collaboration de plusieurs, à commencer par les citoyens, la municipalité, la ville, le ministère et l'entreprise privée», de conclure Mme Huppertz qui attend maintenant le règlement de la grève de la construction pour faire entreprendre les travaux d'excavation à LaSalle.



Photo Claude RIVEST  
Mme Françoise Huppertz, chef du chantier de décontamination de LaSalle.

**ANDRÉ MOULINS**, policier-ressource au poste 22, prépare avec fébrilité la soirée spéciale de l'Halloween, le 31 octobre, alors que les jeunes seront invités à visiter le poste, au 4400 du boulevard LaSalle. Les enfants déguisés recevront des friandises et des rafraichissements. Les parents y seront également les bienvenus.

## Handicapped drivers hassled by rule changes

I am a physically disabled person and I have been driving for 16 years. In order to obtain my driver's licence, I had to have a medical letter certifying that I am able to drive with certain restrictions. This is clearly stated on my driver's licence.

Several years ago I obtained a handicapped sign from the Office des Personnes Handicapées of the Province of Quebec in order to be able to park in spaces reserved for the disabled.

On the afternoon of Dec. 10, I parked my car in the handicapped zone, facing the Woolco store near Champlain Blvd., in LaSalle. When I returned a few hours later, I

found a parking ticket stuck on my window.

The ticket states (roughly translated from the French): "You should not park in the space reserved for the handicapped because your handicapped sign does not have a number". Needless to say I was flabbergasted since I was never informed of such a thing.

When I went to the LaSalle police station to protest, I was told that they were not responsible for this and that I should go to the LaSalle city hall. Next morning I visited the city hall and I protested to the court clerk.

In spite of my obvious handicap, and my driver's licence, I was told

I must pay a fine of \$10 for parking in a space reserved for the disabled, and in order to be able to park in such spaces in LaSalle, I had to get another medical letter and present it to them.

I obtained the medical letter (wasting my doctor's time) and returned to the LaSalle city hall. I protested again and I was told that this was a new policy of the Montreal Urban Community that became effective in May 1986.

This is inexcusable. If it was not possible to notify by letter all the disabled who drive of this new policy, why was it not announced on the radio and television, and pub-

lished in the newspapers so that we could obtain our numbers at our convenience instead of having to pay parking tickets?

What about those who are severely incapacitated and must rely on others? It is absurd to make a disabled person run around in circles for the sake of red tape. Surely the MUC and the Office des Personnes Handicapées could co-operate in this, in order to provide a service for the disabled instead of causing them unnecessary inconvenience, expense and aggravation.

HELEN STEVENS  
Verdun

# AMÉNAGEMENT ET RELOCALISATION DES POSTES DE POLICE

*Par pur hasard, la Fraternité mettait la main sur un rapport traitant de l'état évolutif des travaux dans les différents postes de police.*

## REPRODUCTION INTÉGRALE

État des travaux - fin décembre 1986

### 1) Relocalisation de certains district policiers

#### a) Poste 14 et région "ouest"

L'architecte doit nous soumettre, au début janvier, trois propositions pour sécuriser la salle des saisies.

Quelques déficiences sont encore à corriger.

#### b) Poste 25

Des recherches sont poursuivies par le Coordonnateur de la gestion immobilière.

#### c) Poste 34

Les plans, devis et estimations préliminaires du nouveau poste ont été soumis par les experts-conseils, en date du 2 décembre, et approuvés par le Service de police de la Communauté le 11 décembre. Les travaux s'échelonnent selon l'échéancier.

Les plans et devis définitifs doivent être soumis le 23 janvier prochain.

Le bail pour la location du terrain doit être complété et conclu entre la ville de Montréal et la Communauté.

#### d) Poste 41

La conception des plans et devis du projet envisagé dans un centre de culture est toujours en suspens.

#### e) Poste 42 et région "nord"

Une demande à l'effet de relocaliser ce poste sur une partie de terrain situé à l'angle nord-ouest du parc Jean-Paul II doit être reformulée à la ville de Montréal prochainement.

#### f) Poste 45

La Gestion immobilière de la Communauté doit finaliser les documents d'achats du terrain désigné. Avant de pouvoir procéder à la conception des plans et devis, nous devons recevoir le certificat de localisation afin de pouvoir procéder à l'étude de la nature du sol, et d'exécuter un relevé topographique du terrain. Les esquisses préliminaires d'aménagement sont en voie d'exécution et seront soumises au Service de police au cours du mois de janvier.

### 2) Ventilation / climatisation

#### a) Poste 24

L'acceptation provisoire des travaux a été autorisée par le Comité exécutif de la Communauté à sa séance du 11 décembre dernier.

Toutes les déficiences ont été corrigées. L'estimation finale du contrat sera complétée suite à la réception d'une dernière facture de l'entrepreneur.

#### b) Poste 33 et région "centre"

Tous les travaux sont complétés et toutes les déficiences ont été corrigées.

L'estimation finale est en voie de préparation. Le contrat se termine avec un surplus budgétaire de 3 994,20 \$ sur un montant autorisé de 234 405,00 \$.

#### c) Poste 51 et région "nord"

Les travaux de raccordement ont été complétés par Hydro-Québec en date du 10 décembre, ce qui a retardé la fin des travaux d'environ quatre (4) semaines.

Quelques modifications seront aussi complétées au cours du mois de janvier.

#### d) Poste 52

Le dossier d'appel d'offres pour les travaux correctifs à apporter au système de climatisation et d'humidifi-

cation des salles d'écoute et d'enregistrement ont été complétés et présentés au Contentieux pour approbation en date du 15 décembre. Le coût total de ces travaux étant inférieur à 50 000,00 \$, nous procéderons à un appel d'offres sur invitation (4 soumissionnaires).

Nous envisageons recevoir les propositions au début février prochain.

### 3) Réaménagements

#### a) Poste 21

Tous les renseignements préliminaires concernant le réaménagement du poste ainsi que les coûts inhérents ont été soumis au Service de police.

#### b) Poste 53

La ville de Montréal doit nous soumettre, au début janvier, les plans de réaménagement ainsi que le coût ventilé des travaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*c.c. MM. Roland Bourget, Directeur/Service de police de la CUM, Réal Normandeau, Coordonnateur en gestion immobilière, Guy Langlois, é.s., Conseiller en valeurs immobilières*

# Logisque ne payait plus ses hypothèques

(RM) — Cinq mois avant de liquider à son profit un complexe domiciliaire de Pierrefonds grassement subventionné par des fonds publics, la compagnie Logisque inc. n'honorait plus l'hypothèque que détenait sur le «Cloverdale Park» la Fiducie du Québec.

Logisque inc., une société officiellement à fins exclusivement charitables et subventionnée à ce titre par la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL), avait négligé de rembourser, d'août à décembre dernier, l'hypothèque de \$6 millions détenue par la Fiducie.

Fin août, la Fiducie doit recourir à la Cour supérieure pour faire saisir les loyers afin de couvrir les versements hypothécaires mensuels de \$76 455.

Fin décembre, la Fiducie exerce un nouveau recours devant le tribunal, car Logisque ne rembourse toujours pas son hypothèque, n'a rien payé des taxes municipales pour l'année 1986 ni payé ses factures de gaz et d'électricité.

Soudain, un règlement à l'amiable est inscrit au dossier judiciaire le 5 janvier dernier. Logisque inc. ne doit plus

rien à la Fiducie du Québec. Que s'est-il passé?

D'autres documents de cour nous ont appris mardi qu'à l'encontre d'une entente qui liait Logisque et la SCHL, la première avait vendu le Cloverdale Park (748 logements), au prix de \$10,5 millions à un homme d'affaires de Montréal du nom de Roger Turenne!

Bien plus, des surplus accumulés en 1985 sur le Cloverdale Park avaient servi à garantir des prêts consentis à des immeubles appartenant (et profitant) au président de Logisque inc., Roger Meunier.

Pour subventionner le logement social, la SCHL avait, en 1980, vendu ce complexe à Logisque, société sans but lucratif, pour le prix de \$3,23 millions. À condition évidemment que Logisque ne revende pas la propriété (pour 35 ans) sans l'autorisation préalable de la SCHL.

La SCHL a obtenu mardi de la Cour supérieure une saisie avant jugement de tous les biens de Logisque inc. pour couvrir deux créances respectivement de \$10,5 millions (le Cloverdale Park) et de \$11,5 millions (un complexe semblable à LaSalle, les «Jardins LaSalle») - le tout en attendant que la cour décide si elle va ou non annuler la vente, illégale aux yeux de la SCHL, des deux complexes à des entreprises privées à but lucratif.

## Pendu dans sa cellule

■ Un prévenu de 40 ans a été trouvé pendu, hier soir, dans sa cellule du poste 21 de la police de la CUM, à LaSalle. Il avait été écroué quelques heures plus tôt pour voies de fait contre son épouse.

L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été découvert vers 20h55 par un policier qui se rendait à sa cellule pour lui donner des nouvelles de son avocat.

Celui-ci devait l'appeler incessamment. Soulignons qu'il s'agit du 13ième suicide à survenir dans une cellule de la police de la CUM depuis le début de l'année. Une enquête est présentement en cours.

## Il se pend en cellule

**Un détenu, le treizième cette année, s'est pendu hier dans les cellules de la police de la CUM.**

L'homme de 40 ans avait été écroué vers 18h45 au poste 21, à Lasalle, après que sa concubine eut été victime de voies de faits. Deux heures plus tard, les policiers le trouvaient mort. Il s'était pendu en utilisant sa chemise.

Un officier du poste a expliqué qu'une vérification avait eu lieu quelques minutes à peine avant la découverte du corps et que rien d'anormal n'avait été remarqué. Aucun système de caméra ne permet la surveillance de ces cellules.

La Sûreté du Québec a été saisie de l'enquête.

## Un 13e suicide dans une cellule de la CUM

Un homme d'une quarantaine d'années dont l'identité n'a pas été révélée, s'est enlevé la vie vers 21 heures samedi, dans une cellule de la police de la Communauté urbaine de Montréal à Lasalle. L'individu avait été

écroué quelques heures plus tôt pour voies de fait sur sa concubine. Il s'agit du treizième suicide à survenir cette année dans les locaux de la police de la CUM.

## Two suicides in police cells had been drinking - coroner

Two men who committed suicide in police cells last fall were under the influence of alcohol, coroner Anne-Marie David reported yesterday.

The men, Jacques Lavoie, 40, and Adrien Girard, 48, succeeded in taking their lives despite regular police surveillance, David said.

David said she would make recommendations only after hearing suggestions on suicide prevention from police, criminologists and other experts at a hearing set for March 2.

Lavoie was taken to Station

21 in LaSalle Sept. 19 after his girlfriend complained that he had assaulted her.

Const. Christian Payant said he visited Lavoie's cell eight times between 7 p.m. and 8:30 p.m. At 8:54 p.m., Det.-Sgt. Yvon Legault visited the cell and found Lavoie hanging by his shirt, knotted around his neck and a horizontal bar above the door.

Blood analysis showed he had drunk the equivalent of four or five beers.

The other man, Girard, was taken to Westmount police

station Nov. 2 after being found lying drunk on the street at Notre Dame and Bourget Sts. in St. Henri.

Girard was searched at the station but his sweater hid the belt he was wearing.

Police said they visited his cell five times in an hour and 45 minutes.

But at 7:10 p.m., he was found hanged by his belt, suspended from the horizontal bar above the cell door.

A blood analysis indicated Girard had drunk the equivalent of eight beers.